AVENIR ET HISTOIRES DE CHEZ NOUS

1991, ANNEE DU CABLE

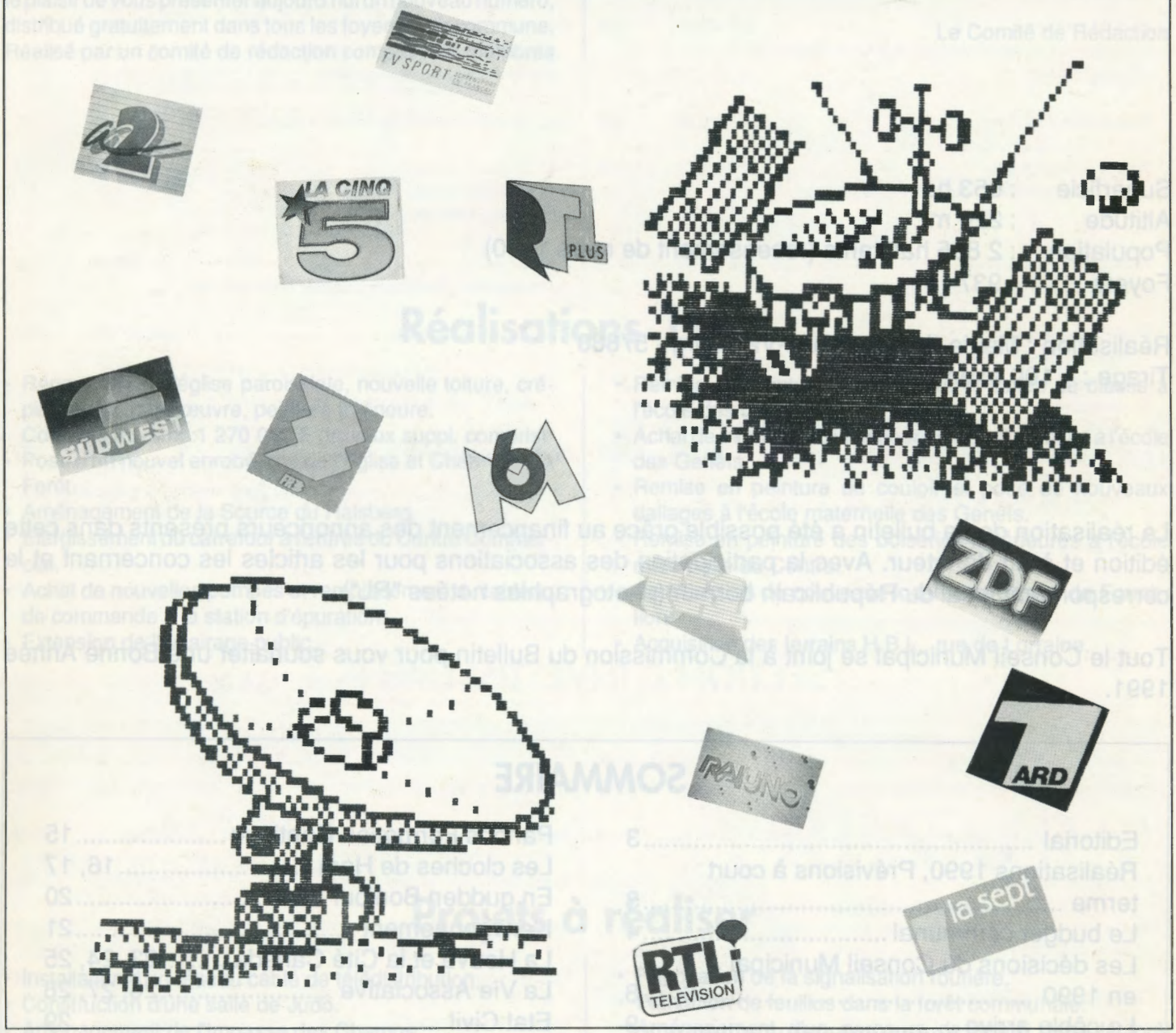

HAM 1990

Bulletin municipal

1990

HAM-SOUS-VARSBERG

Superficie : 653 ha
Altitude : 220 m
Population : 2 805 habitants (recensement de mars 1990)
Foyers : 937

Réalisation : Mairie de Ham-sous-Varsberg - 57880
Tirage : 1 100 exemplaires

La réalisation de ce bulletin a été possible grâce au financement des annonceurs présents dans cette édition et à un donateur. Avec la participation des associations pour les articles les concernant et le correspondant local du Républicain Lorrain (photographies notées "RL").

Tout le Conseil Municipal se joint à la Commission du Bulletin pour vous souhaiter une Bonne Année 1991.

SOMMAIRE

Editorial 3
Réalisations 1990, Prévisions à court terme 3
Le budget communal 4
Les décisions du Conseil Municipal en 1990 ..... 6, 7, 8
Le câble arrive 9
Visite d'amitié dans la Vienne 11
Aspect de la Vie Scolaire 12, 13
Parlons Formation Continue 15
Les cloches de Ham 16, 17
En gudden Bonjour 20
L'environnement 21
La Houve et la Cité Canada 23, 24, 25
La Vie Associative 26, 27, 28
Etat Civil 29
Guide des Démarches administratives 30
Guide des Services 31

Editorial

Une ville où il fait bon vivre, c'est l'affaire de ceux qui ont la charge de l'administrer, de ceux encore qui animent associations et groupements.
C'est aussi - et tout autant - l'affaire de tous ceux qui l'habitent. Cette participation à la vie commune demande que tous soient informés et associés à l'action de la municipalité et des associations.
Etablir un trait d'union entre la municipalité, les sociétés locales et l'ensemble de la population, telle est la seule prétention du Bulletin Communal de Ham dont nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui un nouveau numéro, distribué gratuitement dans tous les foyers de la commune.
Réalisé par un comité de rédaction composé de membres du Conseil Municipal et de personnes intéressées, l'information la plus objective a guidé le choix et le développement des sujets traités.
Nous souhaitons que ce bulletin soit ouvert à tous. Les membres du Comité de Rédaction accueilleront avec joie tous les volontaires qui exprimeront le désir de se joindre à eux et examineront avec la plus grande attention toutes les suggestions qui leur seront faites.
Enfin, nous remercions très sincèrement tous les annonceurs, grâce à qui ce bulletin vous parvient gratuitement.

Le Comité de Rédaction

Réalisations 1990

- Rénovation de l'église paroissiale, nouvelle toiture, crépissage du gros œuvre, peinture intérieure.
  Coût des travaux :1 270 000 F (travaux suppl. compris)
- Pose d'un nouvel enrobé, rue de l'Eglise et Chemin de la Forêt.
- Aménagement de la Source du Halsberg.
- Elargissement du carrefour à l'entrée du Centre Commercial.
- Achat de nouvelles pompes et remplacement du tableau de commande à la station d'épuration.
- Extension de l'éclairage public.
- Remise en peinture des couloirs et salles de classe à l'école des Genêts.
- Achat de mobilier scolaire pour la nouvelle classe à l'école des Genêts.
- Remise en peinture du couloir et pose de nouveaux dallages à l'école maternelle des Genêts.
- Remise en peinture des boiseries extérieures à l'école maternelle du Centre.
- Construction de nouveaux locaux au Centre de Formation.
- Acquisition des terrains H.B.L., rue de Lorraine.

Projets à réaliser

- Installation d'un réseau câblé de télédistribution.
- Construction d'une salle de Judo.
- Aménagement de l'Impasse des Champs.
- Aménagement de la rue de Creutzwald et de la rue de Ham.
- Aménagement d'un espace vert derrière l'église paroissiale.
- Rénovation de la signalisation routière.
- Plantation de feuillus dans la forêt communale.
- Aménagement d'un parcours de santé dans la forêt communale.
- Foyer logement et création d'un lotissement.

Le budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE 1990

RECETTES		%	DEPENSES		%
Dotations reçues de l'Etat	1 653 030,00	33,04	Frais de personnel (Rémunérations et charges sociales)	1 522 000,00	30,41
Contributions directes	1 331 206,00	26,62	Prélèvements pour dépenses d'investissement (différence entre dépenses et recettes, économie)	1 093 573,00	21,89
Péréquation de la taxe professionnelle	298 726,00	5,97			
Produits antérieurs (excédent de fonctionnement reporté de l'année antérieure)	649 970,00	13,00	Travaux et services extérieurs (électricité, assainissement, entretien du patrimoine et ordures ménagères)	889 000,00	17,77
Redevances des mines	303 000,00	6,06	Frais financiers (intérêts de la dette à payer)	390 000,00	7,80
Produit de l'exploitation (taxes d'enlèvement des ordures ménagères)	250 000,00	5,00	Participation et contingents (aide sociale, service incendie, fonctionnement du collège et des écoles)	445 000,00	8,90
Produits financiers (intérêts des prêts et créances)	138 811,00	2,78	Fournitures (combustibles, fournitures scolaires, carburants, etc...)	334 000,00	6,68
Produits domaniaux (location des immeubles, droits de chasse, concessions dans le cimetière, vente de bois)	288 430,00	5,77	Frais de gestion générale	246 000,00	4,92
Impôts indirects (taxe additionnelle aux droits de mutation, licence des débits de boisson)	56 000,00	1,12	Allocations et subventions	61 500,00	1,23
Recouvrement et subventions	32 000,00	0,64	Impôts et taxes (impôts fonciers, divers)	20 100,00	0,40
TOTAL RECETTES	**5 001 173,00**	**100,00**	**TOTAL DEPENSES**	**5 001 173,00**	**100,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES		%	DEPENSES		%
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	1 093 574,00	35,12	Travaux de voies et réseaux	300 000,00	9,64
Participations extérieures à des travaux d'équipement	130 000,00	4,18	Remboursement du capital des emprunts	320 000,00	10,28
Produits des emprunts	1 200 000,00	38,53	Travaux bâtiments et gros entretien	1 383 606,00	44,42
Recouvrement des créances à long ou moyen terme des services extérieurs	92 532,00	2,97	Acquisition de terrains	641 000,00	20,58
Subventions d'équipement	597 900,00	19,20	Frais d'études	139 000,00	4,46
			Travaux rue de l'Eglise	300 000,00	9,64
			Report	30 400,00	0,98
TOTAL RECETTES	**3 114 006,00**	**100,00**	**TOTAL DEPENSES**	**3 114 006,00**	**100,00**

AMBULANCES AGREES

*** THIERRY**

20, rue Abbé Cavelius
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.01.60

Rue de l'Eglise
57150 CREUTZWALD
Tél. 87.82.30.33

M. et Mme GRZEGORCZYK
Taxi : 87.82.37.52

PERMANENCE ASSUREE
24 HEURES SUR 24

Toutes distances même à l'étranger

Elio FABINI

Location
Achat et vente de matériel pour le bâtiment

Echafaudages - Etais métalliques
Madriers - Trétaux
Echelles
Goulottes d'évacuation, etc...

Je participe à vos frais de route afin que vous puissiez venir vous approvisionner

3, rue de Brest - **57880 HAM-SOUS-VARSBERG**
Tél. 87.93.06.05

TAXI KIN

57150 CREUTZWALD
Tél. 87.93.00.41

57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.82.63.10

Transport de malades en position assise
Dyalise - Rayons - Cure

Boucherie - Charcuterie
Viande de 1cr Choix - Charcuterie fine

BECKER Jean-Claude

4, rue Principale
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.15.62

SOPICA Vulcanisation TIP TOP SERVICE

Société des Produits Industriels et des Caoutchoucs

60, rue de Creutzwald
57880 HAM sous VARSBERG - Tél. 87.93.10.96

MATERIAUX DE CONSTRUCTION-TERRASSEMENT

Georges BERTRAND

38, rue de la Gare
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.06.15

RENAULT

Garage WELSCH Frères S.à.r.l.

Tôlerie - Mécanique - Peinture

57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.02.13

Voitures sans permis
ERAD

R.C. 84 B 358
SIRET 331195172 00019
Code APE : 6506

Les décisions du Conseil Municipal en 1990

Séance du 1er décembre 1989

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, les élus ont fixé les montants des subventions aux associations.
Trois associations ont vu le jour en 1989 : le club Tricot, le Chœur d'Hommes et la Jeunesse de Ham. Seize Sociétés sont subventionnées par la commune. Le taux d'augmentation moyen pour l'ensemble des subventions sera de 4,7 %. Les montants de ces aides se répartissent comme suit : FC Ham 5 500 F, Amicale des Pompiers 1 550 F, Société des Mineurs 1 100 F, Foyer Culturel 3 030 F, Anciens Combattants 310 F, Chorale Ste Cécile 1 250 F, Association Sportive de l'école mixte Genêts 2 500 F, Associations Sportives des écoles mixtes 1 et 2 du Centre 1 250 F chacune, Judo-Club 3 400 F, ASGH 1 500 F, Action Catholique des Enfants Cité-Maroc 600 F, Association Cynophile 1 150 F, Chœur d'Hommes 1 100 F, Club Tricot 1 100 F et Jeunesse de Ham 2 500 F.

- **Travaux routiers :** l'aménagement et la mise hors gel du carrefour de l'Euromarché est en cours. La réfection et l'aménagement des trottoirs sont à la charge de la commune pour un montant de 151 107 F TTC. Une subvention départementale de 28 % est sollicitée. On profitera de ces travaux pour poser une nouvelle conduite d'eau ainsi qu'une gaine en prévision du réseau câblé.
- **Forêts :** le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention permanente relative aux interventions de l'ONF en matière de travaux forestiers. Le taux des prestations d'ingénierie se monte à 3 % des dépenses de chantier.
- **Vacations aux Sapeurs-Pompiers :** le montant total des vacations s'élève à 33 345 F. Il correspond à 65 interventions (355 heures) ainsi que les périodes d'instruction et de stage.
- **Classe de neige :** le Conseil Municipal fixe la participation communale aux classes de neige ou de découverte des écoles élémentaires à 280 F par élève inscrit à cette activité. Quatre classes sont concernées pour la présente année scolaire.
- **Eclairage public :** la municipalité a confié la remise en état du réseau d'éclairage public à la société Bertrand Siméon d'Ay-sur-Moselle, spécialisée dans ce domaine. Quarante quatre foyers lumineux défectueux ont subi des réparations. La commune compte 240 points d'éclairage actuellement. Le montant de ces travaux s'élève à 9 680 F HT.
- **Informatique :** afin de poursuivre la mise en œuvre de l'informatisation des services, le Conseil Municipal autorise l'achat d'une imprimante de grande capacité pour un montant de 14 000 F TTC. Une subvention départementale sera sollicitée pour cet investissement.
- **Cadastre :** le maire informe les conseillers municipaux de la proposition de rénovation du cadastre par les services compétents. Une réunion préliminaire avec les responsables de cette rénovation semble nécessaire avant toute démarche.
- **Acquisition de terrains :** le Conseil Municipal décide l'acquisition de 4,95 ha de terrain situés au lieu-dit "Besotter" et appartenant aux HBL. L'avis d'estimation sera sollicité auprès de la direction des services fiscaux de la Moselle.
- **Travaux 1990 :** le maire est autorisé à signer l'acte d'engagement de la mission d'architecte concepteur de M. Jean-Marie Festor au taux de 6,39 % pour l'église paroissiale et 11,19 % pour la construction de la salle de judo.
- **Journée de vacances supplémentaire :** cette journée est fixée au mardi 5 juin 1990 pour les écoles maternelles, élémentaires et le collège.
- **Registres d'Etat Civil :** tous les registres, dont certains remontent au 18ème siècle sont en cours de reliure. Leur manutention posait d'énormes problèmes et la conservation de cette mémoire revêt aux yeux de tous une importante capitale. Le montant de ces travaux s'élève à près de 10 000 F.

Séances des 6 et 28 mars 1990

Afin de gérer au mieux les nombreux travaux programmés cette année, le Conseil Municipal a été amené à réviser les taxes communales à la hausse. Les taux n'avaient pas bougé depuis 1981. Des emprunts nouveaux seront également nécessaires pour mener à bien toutes les opérations.

Les nouveaux taux pour les quatre taxes évolueront de 5,05 à 5,23 % pour la taxe d'habitation, de 3,65 à 3,78 % pour le foncier bâti, de 25,55 à 26,47 % pour le non bâti et de 6,58 à 6,82 % pour la taxe professionnelle. Comparé aux taux moyens nationaux et régionaux pour les communes de même importance, le produit par habitant qui est à Ham de 438 F se situe loin derrière le produit Lorrain de 1 068 F ou national de 1 387 F.

Le budget primitif

La prévision budgétaire présentée par le maire M. Albrecht, montre une augmentation de 63 % des dépenses par rapport au budget précédent, soit 8,115 MF dont 5 MF en fonctionnement et 3,114 MF en investissement. Les recettes augmentent de 45 % avec des prélèvements sur recettes ordinaires transférés en section d'investissement pour un montant de 1,1 MF.
En fonctionnement, la part des frais de personnel s'élève à 1,52 MF, les frais financiers à 390 000 F et les travaux d'entretien et services extérieurs (ordures ménagères) à 889 000 F.
En investissement, l'équilibre s'établit à 3,114 MF pour les différentes réalisations. Le Conseil Municipal a donné son accord pour le programme de grosses réparations à l'église paroissiale d'un montant de 1,2 MF et qui nécessitera un emprunt de 600 000 F. La commune a également décidé l'acquisition des terrains de la rue de Lorraine, auprès des HBL, après estimation des services des domaines pour un montant de 600 000 F. La superficie totale de la parcelle s'élève à 4,95 hectares. Cette acquisition sera également financée par un emprunt. Une somme de 300 000 F est destinée à des travaux de voirie rue de l'église ainsi que pour le chemin qui mène à la forêt. Un effort sera fait pour la signalisation routière et les services de la mairie seront dotés d'outils informatiques.

Les autres décisions

Salle de judo : le dossier de la réalisation de la salle de judo annexée au gymnase n'a pas été retenue par le Conseil Général afin de permettre un calcul de la subvention départementale selon un nouveau barême qui sera établi cette année pour ce genre de réalisation.

Eglise paroissiale : la commission des travaux a procédé à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres pour les quatre lots : couverture, peinture, polychromie, gros-œuvre. C'est l'entreprise Eisenbarth qui a été retenue pour la couverture, l'entreprise Kling pour les lots de peintures et l'entreprise Ivko pour la maçonnerie. Les travaux débuteront après les fêtes de Pâques et

dureront environ quatre mois.

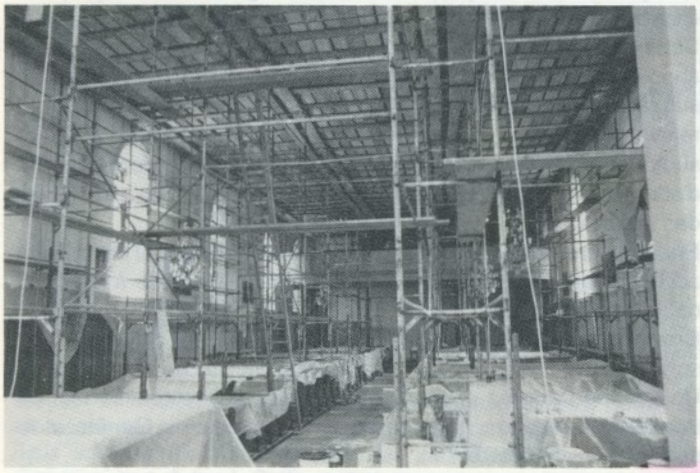

L'Eglise pendant les travaux

Forêt communale : suite aux tempêtes, 780 m³ de grumes seront mises en vente. Il sera procédé à la plantation de jeunes chênes dans les zones ravagées. Le prix du stère de bois d'affouage est fixé à 50 F.

Voirie : la subvention départementale pour les travaux de voirie de l'année s'élève à 63 800 F (rue de l'Eglise et chemin de la forêt). Les chiffres concernant les rues de Creutzwald et de Ham ne sont pas encore connus.

Activité industrielle : la SIMET va étendre ses ateliers. La commune accorde à cet effet une autorisation de voirie pour le terrain communal jouxtant la station d'épuration.

Assainissement : la taxe d'assainissement au m³ passe à 1,50 F et le droit de branchement à 1 000 F.

Enseignement élémentaire : le Conseil Municipal s'élève contre la suppression de classe à l'école mixte 2 et demande le maintien de la structure en place.
Des subventions, par élève, sont accordées pour la classe transplantée du CE2 (280 F), pour le voyage à Paris du CM1 (140 F) et pour le voyage de la maternelle du Centre (70 F).

Câble : le sondage de la population a permis de recueillir l'avis de 836 foyers. Le taux de réponses favorables au câblage est de 62,56 % par rapport aux sondés et de 57,57 % par rapport à l'ensemble des foyers. Le taux des indécis s'établit aux environs de 8 %. Une étude technique très précise sera réalisée sous peu afin de cerner tous les détails avec certitude.

Eclairage public : le Conseil Municipal décide de confier l'entretien du réseau d'éclairage public à l'entreprise Lauer de Merten.

Séance du 26 juin 1990

Le projet de réseau câblé sur la commune a trouvé son aboutissement par la signature de la concession à la société Télectro-Réseaux-Ingénierie SA de Montigny-les-Metz. Les usagers acquitteront un droit de branchement de 1 200 F (ramené à 900 F en cas de pénétration supérieure à 50 %) et un abonnement mensuel de 90 F pour 18 chaînes diffusées. La station de réception devrait envoyer ses premières images pour la fin de l'année. Le financement de l'opération est entièrement à la charge de la société et la commune sera sollicitée pour donner sa garantie d'emprunt. Un canal local sera également mis à disposition.

Avant d'entamer ces débats sur le câble, le Conseil Municipal s'était rendu à l'église paroissiale pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux de gros œuvre et de couverture. Ils sont sur le point de s'achever, ce qui permettra bientôt le démarrage des travaux de peinture à l'intérieur.

Le Conseil Municipal a d'autre part pris une délibération concernant le carrefour du cimetière afin de sensibiliser les autorités sur l'urgence des travaux. "Cette intersection de cinq routes départementales, à trafic très intense, une des plus dangereuses de l'arrondissement, entraînant de nombreux accidents à répétition dont certains avec des conséquences mortelles pour les usagers, le Conseil Municipal demande avec insistance une mise en sécurité de ce tronçon. Quatre cents écoliers empruntent quotidiennement cet itinéraire et risquent continuellement leur vie. Des mesures d'urgence s'imposent dans les meilleurs délais. Les services de gendarmerie peuvent témoigner sur l'opportunité des dispositions à prendre".

Plan de jalonnement : le Conseil Municipal demande le concours de la subdivision de l'Equipement de Boulay pour l'établissement d'un plan de jalonnement des itinéraires de la commune. L'étude est en cours et un devis sera présenté incessamment.

Subvention : une subvention de 1 200 F est accordée à la maternelle de la Cité pour une sortie en fin d'année.

Transports scolaires : pour soulager les parents des collégiens du secteur nord-est, le Conseil Municipal décide de participer aux frais de transport à raison de 12 000 F pour l'année scolaire.

Acquisition de terrains : le Conseil Municipal décide l'acquisition des terrains situés entre l'église paroissiale et la route de Boulay. Le maire est chargé de contacter les propriétaires.

Travaux routiers : après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage au SIVOM voies et réseaux de Boulay-Bouzonville, pour les travaux de réfection rue de l'Eglise et du chemin de la Forêt. Le montant total inscrit au budget primitif est de 300 000 F.

Séances des 2 et 26 octobre 1990

Réuni autour du maire, M. Albrecht, le Conseil Municipal a visité les chantiers du centre technique et de l'église. Au centre technique, de nouvelles salles ont été aménagées afin de compléter le dispositif pédagogique mis en place par le GRETA.
Les conseillers ont également pu se rendre compte de la qualité du travail réalisé à l'église paroissiale. Les travaux sont achevés et seul le nouveau chauffage reste à réaliser par le conseil de fabrique. Le coût total (hors chauffage) s'élève à 1 227 646 F, dont 498 883 F pour la couverture, 361 563 F pour le gros œuvre et 284 214 F pour la peinture. La part à charge de la commune après déduction des diverses participations et récupération de la TVA se monte à 583 847 F soit 48 % de la dépense totale.

Le chœur après les travaux

Après ces visites, le Conseil Municipal s'est penché sur les points suivants :

Rentrée scolaire : après le maintien d'une classe au Centre et l'ouverture d'une autre au groupe scolaire des Genêts, le Conseil Municipal décide l'achat des équipements neufs nécessaires. Une subvention départementale est demandée à cette occasion.
Travaux de voirie : la réfection de l'Impasse des Champs est inscrite au chapitre des travaux 91. Des bordures adaptées à l'évacuation de l'eau seront posées, comme celles de la rue des Jardins.
Plan de jalonnement : un plan d'équipement des carrefours a été étudié par les services de la DDE. Il concerne tous les panneaux de direction. La dépense s'élèvera à près de 300 000 F.
Taxe professionnelle : le maire fait par au Conseil de la répartition du fonds départemental de la taxe professionnelle qui s'élève à 149 026 F pour la commune et 77 132 F pour le SIVOS.
Travaux routiers : le nouveau revêtement de la rue de l'Eglise s'élève à 234 401 F.
Subvention : une subvention exceptionnelle de 5 000 F est allouée au FC Ham pour la construction de la tribune au complexe sportif.
Assainissement : la station d'épuration a été équipée d'un nouveau tableau de commande afin de rationaliser son fonctionnement. Tous les rapports attestent de la bonne marche de l'installation mais sa capacité de traitement est trop faible et une solution nouvelle s'imposera dans les années à venir.

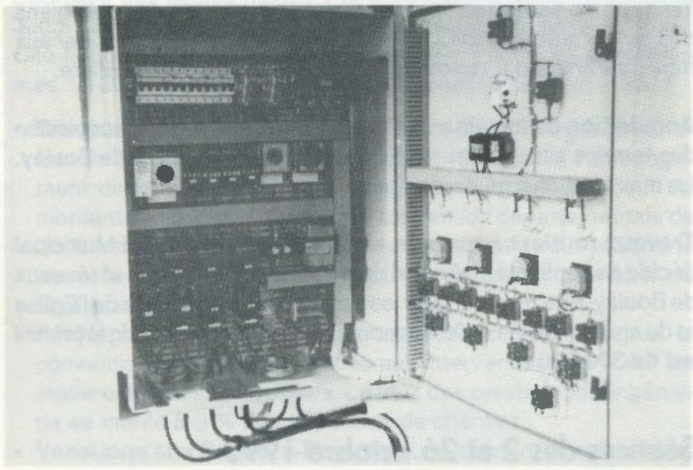

Armoire électrique de la station d'épuration

Carrefour du cimetière : le maire fait par au Conseil du rapport de la commission qui s'est penchée sur ce problème de circulation. Les responsables de la gendarmerie, de la DDE et de la sous-préfecture ont fait part de leur point de vue au cours d'une réunion avec les élus locaux. Il semblerait que la possibilité de créer un carrefour giratoire soit à exclure au vu de la configuration complexe de l'endroit et aux difficultés rencontrées par les piétons et les cyclistes pour emprunter un tel ouvrage. La DDE a proposé d'installer une signalisation adaptée aux passages pour piétons.
Salle de Judo : suite aux diverses interventions de la municipalité auprès du Conseil Général, le plafond servant de calcul à la subvention pour ce genre d'installation a été considérablement relevé : 1 100 000 F. En contrepartie, l'aménagement intérieur subit de nouvelles contraintes. L'architecte est donc chargé d'adapter le plan en conséquence et le projet figurera au chapitre des travaux 91.
Enseignement de l'Allemand : le Conseil Municipal donne son accord pour l'enseignement de la langue allemande à partir du cours moyen.
Commission Education : la commission fait par au Conseil de son souci d'assurer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. Un sondage auprès de tous les parents va être réalisé afin de trouver une solution notamment pour l'école des Genêts et le carrefour du cimetière.
Maison communale sis 50, rue Principale : le Conseil Municipal décide de mettre ces locaux à la disposition des associations locales et charge la commission municipale des activités culturelles, sociales et loisirs d'élaborer une réglementation d'utilisation.
Circulation routière : après avoir pris connaissance de la lettre adressée par le Président du Conseil Général de la Moselle, relative à la notification d'une subvention de 4 600 F (relèvement du tarif des amendes de police), le Conseil Municipal s'engage à utiliser les crédits dont la commune bénéficiera pour l'installation de panneaux de signalisation. Il vote un crédit de 20 000 F HT nécessaire au financement de cet aménagement.

Source du Halsberg (RL)

AUTO-ECOLE LAMBERT

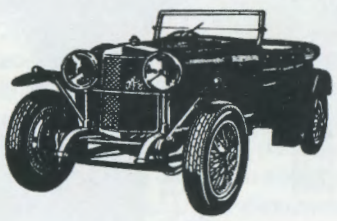

19, rue de Ham

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.19.06

Le câble arrive

Dans notre précédent bulletin, nous faisions état des différentes hypothèses retenues pour l'installation du câble dans la commune. En un an, beaucoup de choses ont changé. Partis de la solution d'un raccordement au réseau de Creutzwald, nous avons évalué le coût de l'opération : obligés de financer le réseau au moyen d'emprunts très lourds, la réalisation des autres projets communaux en eût été hypothéquée. Nous nous sommes alors tournés vers des câble-opérateurs : Lorraine-Citévision tout d'abord. Cette société nous a proposé son aide pour réaliser un sondage de la population. Par la suite, au moment du calcul du coût, la participation de la commune s'est avérée trop importante.
Nous avons ensuite contacté la société Télectro-Réseaux-Ingénierie SA (TRI SA) de Metz qui a proposé un contrat, celui-ci ayant été approuvé par le Conseil Municipal le 26 juin 1990.

Qui est TRI SA ?

La société TRI SA compte actuellement 20 000 abonnés sur les 600 000 câblés de France. Elle a débuté par le câblage de casernes françaises en RFA puis a étendu son domaine d'activité. Parmi ses réalisations on peut citer la vallée du Rupt de Mad qui s'étend de Bayonville jusqu'à Thiaucourt, Maizières les Metz, Rosbruck, St Mihiel, Scy Chazelles et tout récemment la cité Ste Fontaire. Depuis quelques mois la Société a installé son siège au Technopôle 2000 de Metz.

Le contrat avec la commune de Ham

Il prévoit tout d'abord la distribution des programmes suivants : **TF1, A2, FR3, RTL21, RTL+, ARD, ZDF, SW3, Canal+ non décodé, LA5, M6, LA7, RAI Uno, TV Sport, SAT1, Super Channel** et la chaîne **PRO7** qui est l'équivalent allemand de Canal+ mais non codé. A ces chaînes s'ajoutent le canal local et la modulation de fréquence. Le canal local sera mis gratuitement à la disposition de la commune, celle-ci prenant en charge les frais de fonctionnement.
Chaque foyer câblé disposera d'une prise TV et d'une prise FM. Le droit d'accès est fixé à 900 F TTC et l'abonnement mensuel à 90 F TTC. L'adjonction d'une nouvelle chaîne pourra se faire après accord minimum de 51 % des abonnés. La TRI SA sera le seul opérateur à gérer le réseau de Ham sous Varsberg pour une durée de 25 ans. Le réseau sera entièrement financé par TRI SA.
Les standards PAL et SECAM seront conservés alors que le standard D2 MAC sera transcodé afin de permettre la réception par les téléviseurs actuels. Lors du branchement, les appareils seront réglés par les techniciens qui assureront également le démontage gratuit de l'antenne existante. L'installation du réseau se fera en souterrain, aérien et en façade après autorisation des propriétaires concernés.
La station de tête sera installée en bordure du parking du cimetière. La commune disposera de sa propre fréquence pour le canal local. La TRI SA assure un service d'intervention rapide 24 h/24 afin de gérer les problèmes qui peuvent se poser sur le réseau.
Enfin, pour ce qui concerne les travaux, tout le réseau doit être achevé pour le 30 juin 1991, suivant les termes du contrat.

Résultats du sondage

Le sondage de début d'année a demandé un gros travail à l'équipe municipale qui s'en est acquittée avec beaucoup de volonté. Les enseignements à en tirer sont nombreux et très révélateurs.
La population de Ham y a répondu avec beaucoup de sérieux et de sens de la responsabilité. On serait même tenté de dire que la réponse au sondage vaut engagement dans l'esprit des gens. Il faut bien avouer également que les questions posées étaient nombreuses et ont nécessité une bonne dose de patience de la part des personnes interrogées : qu'elles en soient remerciées.
Sur les quelque 910 foyers que compte la commune, 836 ont pu être contacté et ont répondu, soit près de 92 % : 523 foyers se sont déclarés pour le câblage (62,56 %), 245 contre (29,31 %) et 68 foyers ne se sont pas prononcés (8,13 %).
Si chacun a pu donner son opinion et sa façon d'aborder les programmes actuels, le sondage a également permis d'apprécier la demande : exemple la chaîne SAT 1 qui a été réclamée par nombre de personnes âgées. La chaîne Planète s'est également taillée un beau succès, mais elle demande un gros investissement à l'heure actuelle et ne sera envisagée que lorsqu'elle sera diffusée via un satellite. Il convient également de préciser que la chaîne RTBF (Belgique) n'émet plus dans des conditions nécessaires à une bonne diffusion depuis la chute de son émetteur.

Comment s'abonner au câble

Il vous suffit de compléter le petit formulaire qui se trouve au bas de la page 10 et de l'envoyer à l'adresse indiquée :

TRI SA
3, rue Pierre Simon de la Place
57070 TECHNOPOLE METZ 2000

Le moment venu, un agent technico-commercial vous contactera pour vous proposer les services de la société.

envoyé le 13-12-90 + Intéressé !!

LE CABLE ARRIVE DANS VOTRE VILLE

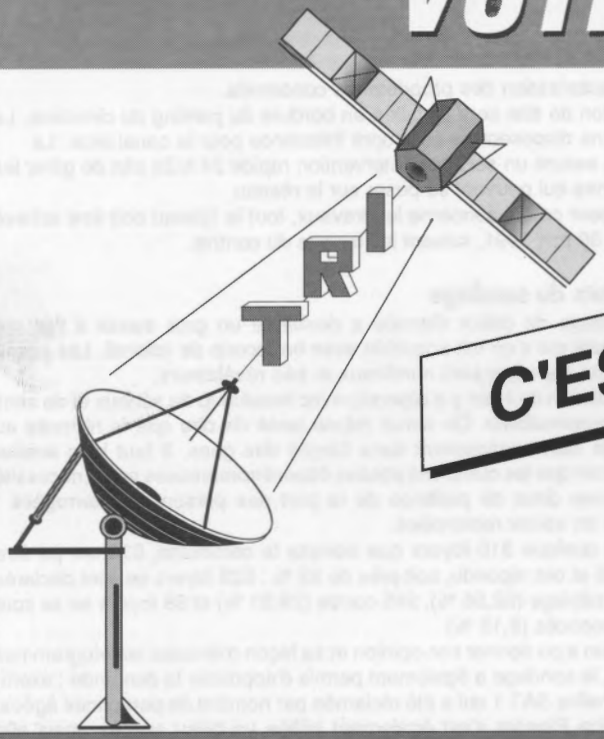

C'EST T.R.I. - S.A.

QUI CABLE...

Tél. : 87 74 02 72
87 74 44 33
Fax : 87 75 44 64

PROGRAMMES DISTRIBUÉS

TF1
A2
FR3
RTL 21
RTL+
ARD
ZDF
SW3
Canal+ (non décodé)
Modulation de Fréquence

Canal privé commune
LA 5
M 6
La 7
PRO7
RAI UNO
TV SPORT
SAT 1
SUPER CHANEL

19

COUPON RÉPONSE À RETOURNER À T.R.I. S.A.

Visite d'Amitié dans la Vienne

Vendredi 13 juillet, vers 16 h (plus tôt que prévu, prenant un peu de vitesse leurs hôtes Lussacois), les 70 Hamois venus en car et en voiture, sont donc arrivés sur la place du champ de foire. Accueillis par M. Michel Maupin, maire de Lussac, ils se sont rendus à la mairie pour des retrouvailles joyeuses et émues avec les familles d'hébergement et pour se désaltérer avec boissons et sangria.

La soirée se passa dans les familles pour un peu de repos après un long voyage de 750 km. Le lendemain, les Lorrains participèrent avec leurs hôtes aux nombreuses manifestations de la fête nationale : cérémonie au monument aux morts, chant choral, jeux et inter-villes Lussac-Ham, feu d'artifice, bal populaire...

Tir à la corde Lussac-Ham

Le dimanche était une journée commune où Lussacois et Hamois se retrouvèrent pour un pique-nique sous le préau de l'école publique, précédé par une visite au musée et un apéritif qu'honorait de sa présence M. Lambert, sous-préfet.
Le soir, un dîner dansant animé par un jeune talent local s'est déroulé dans la salle des fêtes, Lorrains et Viennois rivalisant de tonus et de gaieté.

Le lundi 15 juillet fut consacré à la visite du Futuroscope : cinéma dynamique, Kinémax, cinéma circulaire, déjeuner sur place. Le soir, tous se retrouvèrent pour une dernière soirée en commun à la salle des fêtes. A vivre sur un rythme accéléré, le temps passe vite, trop vite et mardi matin, vers 9 h 30, c'était le départ des visiteurs mosellans, instants d'émotion pendant cet au-revoir, mais on s'est juré de se revoir en 1992 et cette fois, ce sont les Lussacois qui se rendront à Ham pour une nouvelle visite d'amitié.

Visite au Futuroscope de Poitiers

Rappelons que ces échanges ont pour origine une page d'histoire qui a vu en septembre 1939, les habitants de Ham sous Varsberg fuir l'avance allemande et se réfugier à Lussac les Châteaux ; grâce à l'action conjointe de M. Joseph Albrecht et M. Michel Maupin, maires des deux cités, les retrouvailles eurent lieu en 1978, et depuis, tous les deux ans, des échanges ont lieu.

Dans leurs discours, les deux magistrats devaient d'ailleurs remercier tous ceux qui participent à ces liens d'amitié et insister sur la qualité de ceux-ci. Hommage était également rendu aux associations des **Amis de Lussac** et des **Amis de Ham** et à leurs dynamiques présidents François Urbays et Jean-Claude Couturier. Pour la première fois d'ailleurs, l'accueil des Hamois était confié, en liaison avec la municipalité, au comité des **Amis de Ham** qui s'acquitta parfaitement de sa tâche.

Cordonnerie
TOP-SERVICE

Talons - Semelles Express
Cléfs plates et gorges
Réparation accessoires cuir

45, rue de Ham (en face de la laiterie)
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Caves
St Vincent

Vins en vrac
Vins en bouteilles

1, rue du Ruisseau
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.67.57

Aspect de la Vie Scolaire

Ecoles de Ham sous Varsberg : Effectif 1990

CENTRE

Maternelle		
Mme Gentil (Directrice)	Section grands et moyens	30
Mme Lelièvre	Section moyens et petits	28
Primaire		
M. Richter	CP	15
Mme Simon	CE1	23
M. Walthertum (Directeur)	CE2	25
Mme Mayer (Directrice)	CM1	25
M. Schmitt	CM2	22
		168

Les scolaires s'intéressent à la mycologie (RL)

Le Carnaval des enfants (RL)

GENETS

Maternelle		
Mme Kipper (Directrice)		31
Mlle Vallée		30
Primaire		
Mme Sperling (Directrice)	CP	26
Mlle Jager	CE1	16
Mme Meichelbeck	CE2	28
M. Filler	CM1	22
Mme Boutron	CM2	21
		174

Classe de neige à Xonrupt dans les Vosges (RL)

Porte ouverte à la Houve (RL)

COLLEGE

4 classes de	6e	108
4 classes de	5e	117
3 classes de	4e	87
4 classes de	3e	89
1 classe de	4e techno	23
1 classe de	3e techno	20
		444

dont 301 demi pensionnaires

Ham	: 136	Guerting	: 45
Porcelette	: 114	Creutzwald	: 17
Diesen	: 62	Carling	: 1
Varsberg	: 55	Berviller	: 1
Bisten	: 11		

Nombre d'enseignants : 34 dont M. Deschler (Principal)

Classe de neige dans les Vosges (RL)

Les équatoriens donnent un spectacle (RL)

En résumé

Maternelles :	119 élèves
Primaires :	223 élèves
Secondaires :	444 élèves
Nous avons donc :	**786 élèves scolarisés à Ham**

Les Maternelles au vert (RL)

VENTE - POSE - DEPANNAGE
MENUISERIE 2000
ALU. - P.V.C.

GRZEGORCZYK René

56, Chemin des Corbeaux

57880 HAM SOUS VARSBERG

Tél. 87.82.25.16

Garage
Roland BASTIAN

Agent
PEUGEOT-TALBOT
IVECO
LIGIER

20, rue de Porcelette
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.14.46

Vente véhicules neufs et d'occasion
Ateliers de mécanique, électricité et carrosserie
Magasin pièces de rechange
Location véhicules utilitaires

ENTREPRISE et NÉGOCIANT

CARRELAGES

SODIAMARS

SANITAIRES

37, rue du Barrois - B.P. n ° 40
57150 CREUTZWALD
Téléphone : 87.82.45.72

SIMET
SOCIETE
INTERNATIONALE
MONTAGE
ELECTRICITE
TUYAUTERIE

- *Montage France, Etranger*
- *Construction métallique*
- *Electricité - Tuyauterie*

Siège social et usine :

Route de Boulay

57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Tél. 87.93.71.42

Télex : SIMET HV 930331 F

Parlons Formation Continue

Le centre technique est connu de tous. Intégré au complexe sportif municipal, il jouxte la salle des fêtes de l'ancien CEG. La silhouette de son directeur technique est devenue familière aux habitants. Les formateurs y sont nombreux. Les auditeurs aussi. Le centre accueille en moyenne par année une centaine de stagiaires. Par son rayonnement au-delà des limites de la commune, par son impact social, le centre technique ne peut laisser indifférent. Depuis une douzaine d'années, la commune est résolument engagée dans le fonctionnement et le développement du centre. Si le centre a un passé, il a aussi un avenir qui passe nécessairement par une coopération étroite entre la commune et le GRETA de St Avold auquel il est rattaché.

Atelier pédagogique personnalisé (RL)

Un coup d'œil rétrospectif permet de mettre en évidence trois grandes étapes dans l'histoire du centre :

- jusqu'en 1982, les formations proposées étaient organisées sous la responsabilité de l'ACUCES,
- de 1982 à 1988 dans le cadre du GRETA de St Avold le centre proposait à la fois des formations aux demandeurs d'emploi et aux entreprises,
- depuis 1988, l'insertion sociale et professionnelle représente l'essentiel de l'activité du centre.

De la période de l'ACUCES on retiendra surtout la dimension de promotion sociale et la construction de deux ateliers. Les difficultés financières de l'ACUCES ont débouché sur le rattachement du centre à l'Education Nationale dans le cadre du GRETA de St Avold. Le GRETA regroupe tous les établissements publics d'enseignement du district scolaire. Le GRETA a pour mission de mettre en œuvre des actions de formation continue dans le cadre des orientations académiques arrêtées par le recteur. Le rattachement du centre à l'Education Nationale a alors permis de développer l'activité du centre dans deux directions :

- les actions bilatérales avec les entreprises - les HBL notamment - dans le domaine industriel du "contrôle-régulation"
- et les stages de formation pour les jeunes demandeurs d'emploi, autour des spécialités soudure et bâtiment.

L'adaptation de l'équipement du centre à l'évolution des technologie du secteur "contrôle-régulation" aurait exigé des investissements financiers si considérables qu'il n'a pas été possible de maintenir cette filière. D'autre part, les tensions du marché de l'emploi montraient clairement à cette époque les difficultés d'insertion des jeunes peu ou pas qualifiés et des chômeurs de longue durée. Les locaux du centre, son activité pédagogique, son expérience, et aussi la volonté nettement affichée de la collectivité d'aider au maximum les publics en difficultés ont débouché sur la constitution en 1988 d'un centre permanent d'accueil et d'un atelier pédagogique. Ces structures innovantes - rappelons en effet, qu'il existe cinq centres permanents et moins de vingt ateliers pédagogiques en Région Lorraine - ont évidemment un impact social qui dépasse largement les limites de la commune. En effet, sur l'ensemble des stagiaires accueillis, une petite minorité réside effectivement dans la commune et l'on peut dire que le centre technique de HAM SOUS VARSBERG est au service de l'ensemble du Bassin Houiller.

Tout en restant propriétaire des locaux, la commune les a mis, et les met, gratuitement à disposition, en gardant à sa charge une part non négligeable des frais de fonctionnement - chauffage notamment -.

Pour l'avenir, la municipalité souhaite poursuivre son action en étroite coopération avec les autorités de l'Education Nationale responsables du centre technique, tout en clarifiant les règles de mise à disposition. Il faut le faire pour aider les jeunes et les moins jeunes qui ont besoin du centre pour s'insérer dans la vie sociale.

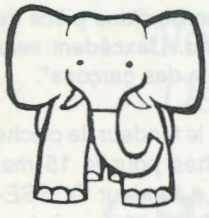

Restaurant
JUMBO Centre

Centre Commercial Euromarché
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.37.55

Traiteur - Plat à emporter - Mariage - Banquet

LIVRAISON

CREDIT IMMOBILIER

TR TAUX EXCEPTIONNEL

Assurance toutes branches

HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.68.91

Les cloches de Ham

Le clocher est la partie élevée de l'église, refuge de l'horloge, du coq et des cloches. Ces accessoires avaient beaucoup d'importance pour nos ancêtres.

Touba nous parle d'une inauguration de cloches le 18 mai 1752. *"Le 23 frimaire an IX (le 14 décembre 1800), le Conseil Municipal décide d'acheter une cloche par consentement de tous les habitants, par une levée de 6 livres 6 sols, par tête d'habitant pour l'acquisition d'une cloche (total 652 francs)".*

Extrait de la délibération :

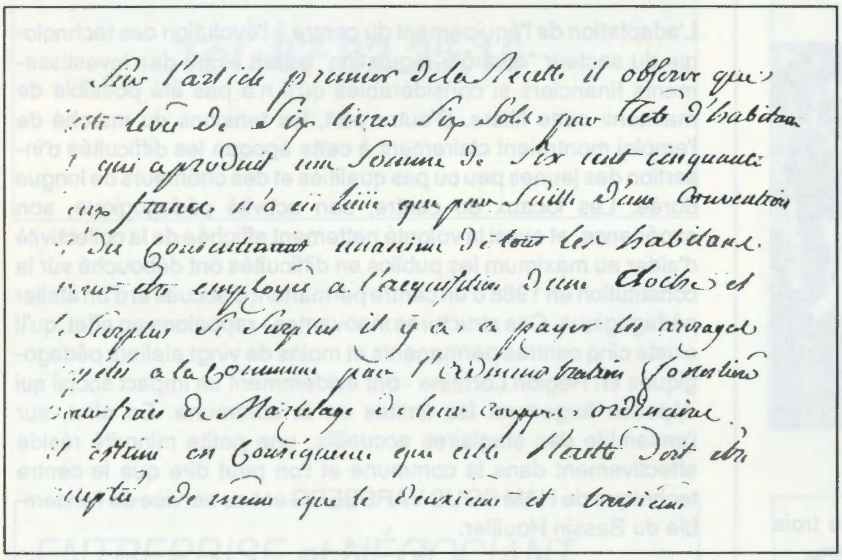
Sur l'article premier de la Recette il observe que
cette levée de six livres six sols par tete d'habitan
qui a produit une somme de six cent cinquante
deux francs n'a eu lieu que par suitte d'une convention
du consentement unanime de tous les habitans
pour être employée a l'acquisition d'une cloche et
le surplus si surplus il y a a payer les arrerages
dus a la commune par l'administration forestiere
pour frais de martelage de leur coupe ordinaire
il estime en consequence que cette recette doit être
rejetée de meme que la deuxieme et troisieme

Pour situer l'importance des cloches, nous allons rapporter le contenu de la réunion du Conseil Municipal du 10 février 1840 : "Monsieur le maire, président, après avoir déclaré la séance ouverte a proposé au Conseil que depuis plusieurs jours la plus grosse des deux cloches de notre paroisse se trouve fendue et entièrement défectueuse, que le son qu'elle produit est désagréable et tellement faible, qu'il n'est plus entendu dans tous les quartiers du village, que par conséquent il y a urgence de la faire remplacer.
Monsieur le maire a aussi communiqué au conseil que plusieurs personnes notables de notre commune lui ont proposé que l'autre cloche (la plus petite) dont le poids n'est que d'environ deux cents kilogrammes est trop faible pour notre commune dont la population est de 900 habitants et qu'il conviendrait de faire remplacer aussi cette petite cloche par une autre qui soit plus forte.
Monsieur le maire a déclaré ensuite qu'une certaine personne a promis de donner anonymement la somme de quinze cents francs pour aider à acheter deux autres cloches au cas où la commune était disposée à faire remplacer les deux cloches qu'elle possède actuellement et dont l'une est défectueuse et l'autre trop petite, par deux autres qui soient plus grandes, mais que cette personne ne donnerait rien si la commune n'était disposée qu'à faire remplacer celle qui est défectueuse.
Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur les propositions et la déclaration du président a déclaré être unanimement d'accord ainsi que tous les habitants de la commune que les deux cloches de la dite commune soient remplacées par deux autres pesant l'une six cent kilogrammes et l'autre quatre cent cinquante kilogammes.

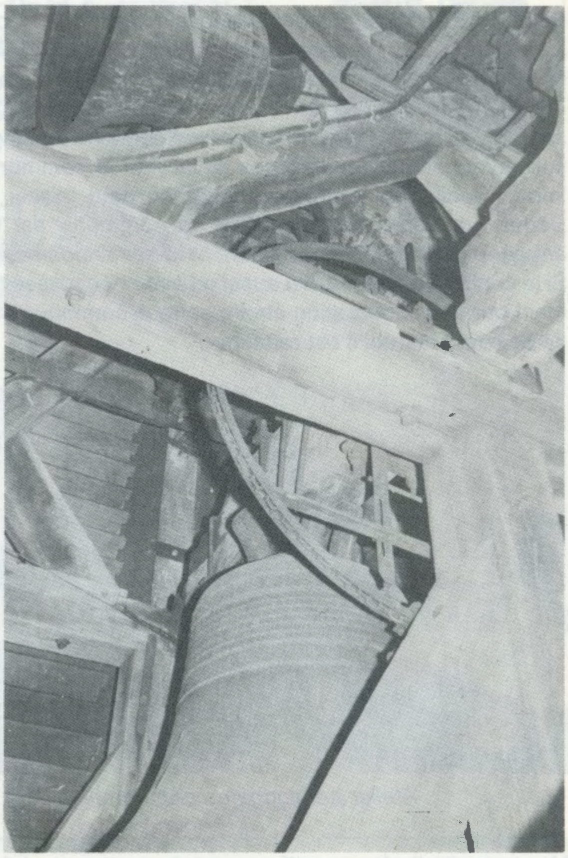
La grosse cloche

Le Conseil estime le prix des cloches à acquérir à trois francs cinquante centimes le kilogramme, ce qui fait pour prix des deux cloches .... 3 675 F
il estime pour frais de transport, battants, etc .... 300 F
Total de la dépense .... 3 975 F

Les fonds proposés pour couvrir cette dépense
- don anonyme .... 1 500 F
- les 2 anciennes cloches pesant ensemble environ 500 kg estimés à 2,50 F le kg .... 1 250 F
- les fonds disponibles de la caisse municipale .... 300 F

Total des fonds proposés .... 3 050 F

Pour parfaire le paiement, le Conseil propose de prélever dix centimes par franc sur la contribution foncière et de vendre publiquement en 1841 et 1842 la récolte d'herbe d'une pièce de pré de 5 hectares que possède la commune. L'excédent sera employé aux réparations de la maison d'école des garçons".

Dans la séance du 21.4.1840 on nous dit que le fondeur de cloche messin DOSSE-WATIER livrera deux cloches pour le 15 mai 1840, une de 600 kg et une de 450 kg. Le fondeur DOSSE-WATIER, Louis-Joseph né à Metz (1789-1882) avait imaginé un instrument à l'aide duquel il obtenait sans calcul et avec une exactitude suffisante toutes les proportions désirables pour les tons et pour toutes les cloches quelles que dussent être leurs dimensions. (Etudes campanaires Mosellanes de R.S. BOUR T1 p. 394).
Notre clocher a été doté de 4 cloches en 1904. Ces cloches

installées dans le nouveau clocher ont été fondues par CAUSARD, lignée de fondeurs Adrien CAUSARD né à Tellui en 1841, resté célibataire, dirigea après la mort de son frère Firmin, les établissements de Tellui, Colmar et Strasbourg. Il décéda le 23 février 1900. Sa nièce mariée à M. SLEGERS prit la succession.

Ce qui distingue les cloches sorties des ateliers CAUSARD c'est le ton fondamental qui est toujours juste, puissant et sonore.

En 1928, CAUSARD avait déjà livré plus de 28 000 cloches :
- Ham sous Varsberg .....4 cloches en 1904
- Porcelette .....3 cloches en 1874
- Falck .....3 cloches en 1922

A Ham une cloche a été refondue en 1909 avec le texte de 1840. FARNIER de Robécourt dans les Vosges a livré à Ham sous Varsberg 4 cloches depuis 1919.

En janvier 1928, le président du conseil de fabrique, informe le maire qu'il se voit dans la nécessité de procéder à l'installation de moteurs électriques pour la sonnerie (devis 28 000 F).
Financement prévu :
- commune ..... 6 000 F
- fabrique .....10 000 F
- emprunt par la fabrique .....12 000 F

Les travaux sont réalisés par sonnerie électrique des cloches : système ZEEH, rue St Paul à METZ Montigny.
Dans les cahiers des Pays de la Nied n° 6 (décembre 1986) Monsieur Alfred LOUIS nous apprend qu'une équipe de "clochards" a récupéré à Ham sous Varsberg le 9 mai 1940, 4 cloches de 350, 600, 800 et 2 200 kg ainsi que l'horloge. Ces cloches ont été sauvegardées et rapatriées en 1941 par l'administration allemande, celle-ci les a de nouveau fait confisquer dans les années 1943/44.

Actuellement, en visitant le clocher, on découvre 4 cloches.
Les trois plus petites ont été fondues en 1947.
La plus grosse porte l'inscription : "*Fondue en 1950 en l'honneur de St Lambert, patron de la paroisse pour remplacer la cloche deux fois enlevée en 1917 et 1943. J'ai été refondue en 1964, Paul VI étant souverain pontife, Jean-Paul Schmitt évêque de Metz, Alphonse Klein curé de Ham*".

"A. DIDELOT à Sarrebourg"
"Cornille Havard Villedieu"

"Parrains et Marraines ont été et sont
Conseil de fabrique : 7 noms
Maire : Pierre Oulerich
Parrains : 7 noms
Marraines : 12 noms

De tout temps, l'histoire des cloches fut très mouvementée. Témoins de toutes les catastrophes et de tous les événements de la vie du culte et de la commune, elles furent toujours victimes de tous les aléas de l'histoire :
- Victimes de la révolution de 1789, leur cuivre servit à couler la monnaie et les canons.
- Sous Napoléon III, juste retour des choses, le métal des anciens canons a servi à faire de nouvelles cloches.
- A nouveau victimes pendant la guerre de 1939-45, rien que dans l'archiprêtré de Boulay 54 cloches d'un poids total de près de 38 tonnes furent confisquées et aucune ne fut rapatriée.

Espérons maintenant que l'airain continue à chanter dans notre plaine pour nous saluer et nous inviter à la prière et non plus à se faire entendre par le bruit des canons.

FLEURS et MANIERE

131, rue de Ham
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.81.63.12

"Nous fleurissons toutes les circonstances de la vie"
Deuil - Naissance - Mariage - Anniversaire - etc...

GRAND CHOIX DE FLEURS SECHEES

ALBERTVILLE 92.

candia

OFFICIAL SPONSOR
1992 OLYMPIC WINTER GAMES

CEDILAC

compagnie européenne de diffusion de produits lactés

candia
Rien que toi!

14, Rue de Ham
57880 HAM SOUS VARSBERG
Tél. 87.82.41.06
Fax : 87.82.08.00 Télex : 860055

UN SPECIALISTE
PRES DE CHEZ VOUS

Pour être sûr d'être bien servi.
Un choix important de produits, un conseil et un service après-vente de qualité. Tronçonneuses, débroussailleuses, taille-haies, tarières, accessoires.

STIHL
N°1 Mondial
votre spécialiste

Société d'Exploitation des
Ets Erwin BOURG
Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 Francs
68, rue de Carling - 57490 L'HOPITAL
Tél. 87.93.55.40

JANIAK MUSIQUE

82, rue de la Gare
57150 CREUTZWALD
Tél. 87.82.02.19

A chacun sa Musique !...

- *Location - Vente*
- *Accordage*
- *Réparation Cuivres*

Garantie totale
5 ans

Financement total
ou partiel
au taux exceptionnel de
12,96 %
jusqu'au 31.12.90

Achetez
ajourd'hui

Payez
dans 4 mois

Menuiseries

BOIS
ALU
P.V.C.

Pose et Réparations

René BERNEDE

34, rue de la Gare
57880 HAM-SOUS-VARSBERG

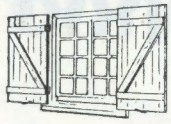

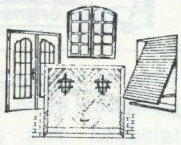

Tél. 87.93.79.03

POSE D'ALARMES
SERRURES DE SECURITE

Société IVKO s.à.r.l.

Entreprise de Construction

25, rue de Creutzwald
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
RC Metz 74 B 110 RM 540 83 57

Tél. 87.93.29.50

Nicola

23, rue Principale
HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.02.05

CITEX

Chaussures - Bonneterie
Layettes - Sous-vêtements

Voyez nos vitrines - Grand choix
Prix sacrifiés pour fin de série

Salon Marlène

Coiffure Dames

15, rue de la Gare
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.93.10.36

ASSURANCES AUTO

TARIF SPECIAL Jeune conductrice

Permis récent

Elio FABINI

Assurances toutes branches - 3, rue de Brest

57880 HAM-sous-VARSBERG (derrière pharmacie)

Tél. 87 93 06 05

Boucheries réunies

HENN & KIEFFER

Charcuterie maison - Viande de 1er choix
Qualité fraîcheur

17, rue de l'Eglise - 57880 HAM-SOUS-VARSBERG

Signé :
Votre marchand de bifteck "tendre"

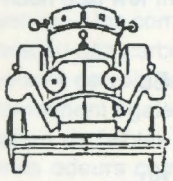

GARAGE

BOUR Chr.

MECANIQUE - CARROSSERIE - DEPANNAGE
VENTES VEHICULES NEUFS et d'OCCASION

32, rue de Creutzwald - Tél. 87.82.03.75
57880 HAM-sous-VARSBERG

Menuiserie - Ebénisterie

André VANI

TOUS TRAVAUX SUR MESURES

24, route de Boulay
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.06.06

En gudden Bonjour

mir schwätzen Platt

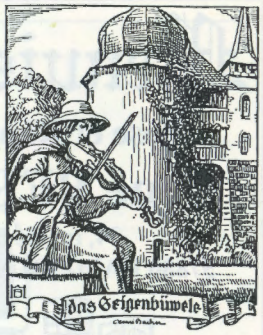

Pourquoi le Platt ?

Il fait partie de notre patrimoine depuis l'installation des Francs sur notre sol (4e-5e siècles). Il est l'expression de notre mode de pensée, de nos coutumes. Il a ses racines dans la géographie et l'histoire de notre sol.
Il est une langue interfrontalière et le ciment entre quatre nations situées au cœur de l'Europe (Allemagne, Luxembourg, France, Belgique). Il facilite l'apprentissage des autres langues germaniques (Allemand, Anglais). Le bilinguisme naturel de nos régions permettrait à nos enfants de se sentir à l'aise dans deux modes de pensée, avantage incontestable pour un développement mental harmonieux.

Warum Platt ?

Es ist die Sprache unserer Heimat. Es ist die Sprache mit der wir seit Jahrhunderten leben und weiter leben wollen.
Es ist eine Sprache ohne Grenzen, eine Regionalsprache von Europa.
Eine Sprache die eine feste Basis bildet für den Eingang in andere germanische Sprachen (Hochdeutsch, Englisch).

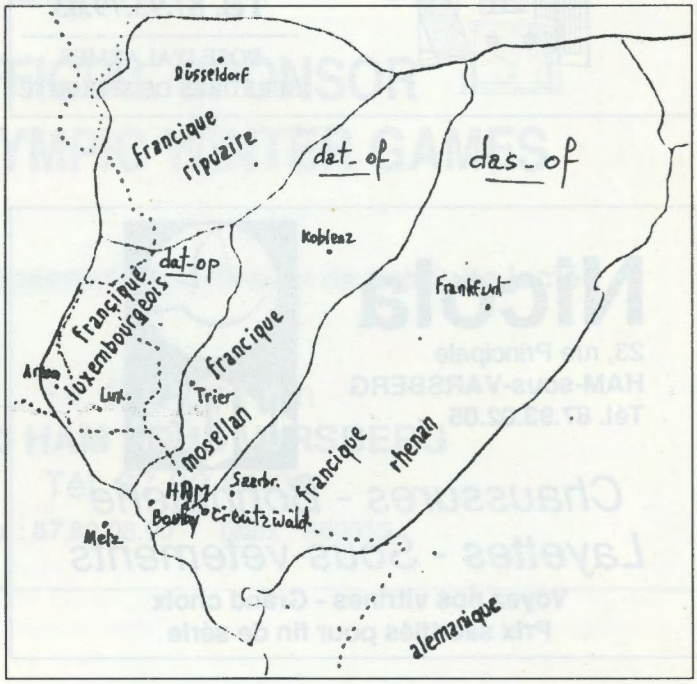

Unsa Fränkisch Sproochen

Fränkisch Sproochen ginn in vir Lännern geschwätzt : in der Belgique (bei Arlon), in Luxemburg, in Ditschland un in Frankrich. Et binn sér alt germanisch Sproochen, die sich iwwer de Rhein vabreet hon mit de Franken sinter IV - V Johrhunnet noo Christus. De Romanisch-germanisch Sproochgrenz hat facht nit changirt awwer de Sproochen selwer han sich vaännert : im Süd-Osten schwätzt ma Rheinfränkisch (Kritzwald, Säant-Avor, Kaalingen, Spittel...), bei uns Moselfränkisch (Busendorff, Bolchin, Falkenberg, Hom, Gerting, Bichten, Warchberg...). Et Kohlengebiet isch in zwei gedehlt : der Artikel "Das" isch Rhein-Fränkisch, der Artikel "Dat" isch Moselfränkisch.
Ungefär 350 000 Lit schwätzen heit noch Fränkisch im Département Moselle. Mér im Norden schwätzt ma Luxemburger Fränkisch (Didenhoff, Sierk, Luxembourg).
Et Hochditsch isch en modern Sprooch (XVI. Johrhunnet).

Quelques rimes, citations et berceuses...

Nickle, Nickle, Geissebart
Hascht mich uf de Kirw gelad
Hascht m'r nix se fresse gin
Hascht m'r Schwart se lecke gin.

Hämer Narre
hucke all im Karre
wenn de Karre schnappt
fälle se im Deiwel sin Kapp

Kuckuck im grine Wald
Wieviel Johr bin isch alt ?
Kuckuck im Rewestock
Wieviel Johr lew isch noch ?

Ochs, Esel, Tintefass,
Geh in de Schul un leer was !
Wenn de häm kummscht un kannscht nix
Hol ich de Rut un wichse dich !

Es wa emol e Monn, e Frau un e kläner Bu,
die reiste nach Bolchin zu,
un wie se nach Bolchin komme,
do wars noch e Monn, e Frau un e kläner Bu.

Schlof, Kindche, schlof !
De Vatta hit de Schof
De Mutta hit de Lämmerche
Schlof, Kindche, schlof !
Schlof, Bibele, schlof,
Der Baba isch e Schof
Die Mama isch e Trampeldier,
Was kann des liebe Kind dafir

Ens, zwei, drei,
Butter uf de Brei,
Salz uf de Speck
Un du bischt weck.

Mareichin, koch die Breichin
Schur din Pännchin
Lo kummt da Männchin
Der will dich han
Met samt der Pann.

L'environnement

Cette page du bulletin est consacrée à notre cadre de vie. Laissons aux associations "vertes" le soin de défendre ce qui peut encore l'être et faisons quelques observations car avant d'embellir, évitons les dégradations.
L'eau potable ou résiduaire, l'air, le bruit, les déchets voilà bien des points sensibles, sources majeures de pollution. Avec un peu d'information et un comportement honnête, beaucoup d'améliorations peuvent être apportées.
Les habitants de Ham ont consommé en 1989 près de 154 000 m³ d'eau potable, soit environ 150 l par habitant et par jour ! Cette eau est conforme aux normes chimiques et bactériologiques de potabilité. Prenons en soin et ne la gaspillons pas, pour cela deux exemples : 1 litre d'huile de vidange de voiture peut polluer 100 000 m³ d'eau, un petit "pipi" de bébé au WC accompagné d'une vidange de chasse d'eau consomme 15 litres d'eau potable. Même si le syndicat des eaux de Ham - Varsberg nous fournit de l'eau de bonne qualité, à bon prix et à profusion, soyons vigilents.

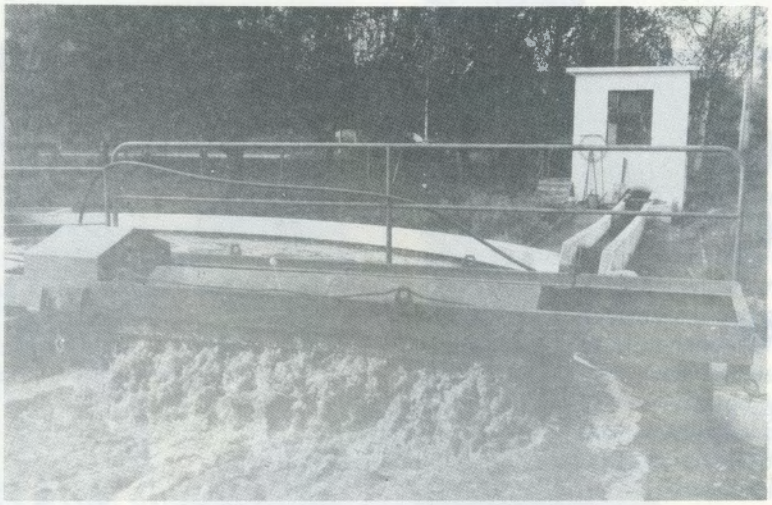

L'aération forcée de la station d'épuration

L'eau résiduaire est polluée par tous les rejets industriels et domestiques comme les lessives, sables, papiers, etc..., elle nécessite des traitements : dégrillage et décantation pour les matières en suspension, traitement bactériologique pour la pollution dissoute. Cette pollution appelée D.B.O. (Demande Biologique en Oxygène), consomme l'oxygène des rivières, il n'y en a donc plus pour les poissons et les végétaux, pour éviter cela, ce sont les bactéries de notre station qui consomment cette pollution, en contrepartie il faut aussi leur donner de l'oxygène par aération forcée qui consomme entre autre 100 kW/h d'électricité par jour. Notre station est petite et date de 1965. Il faut songer sérieusement à l'agrandir et toujours l'entretenir.
Qu'il est agréable de pouvoir respirer à plein poumon l'atmosphère du Falkenberg ou de la Houve. Mais insidieusement on y trouve les SO_2 (dioxyde de soufre) provenant du soufre contenu dans le fuel ou le charbon brûlé dans nos chaudières et les CO (monoxyde de carbone) gaz toxique et très dangereux dû a de mauvaises combustions. Une combustion normale donne du CO_2 (dioxyde de carbone ou gaz carbonique). Faisons régler nos chaudières et nos moteurs de voiture. Les poussières et fumées noires C (carbone) proviennent également d'un mauvais réglage.
Parfois de faibles teneurs en produits divers peuvent donner de fortes odeurs comme l'H2S (hydrogène sulfuré) à odeur d'œuf pourri.

La lutte contre le bruit, cet agresseur des temps modernes fait l'objet de nombreuses réglementations : code des communes, code pénal, code de la santé publique, décrets divers.
Citons quelques extraits d'arrêtés préfectoraux :
Sur la voie publique sont interdits les bruits génants provenant :
- de publicité par cris, ou par chants
- d'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur
- de réglage des moteurs
- d'utilisation de pétards.

Des dérogations peuvent être accordées pour des fêtes ou manifestations.
A Ham, il n'y a pas d'arrêté municipal, signalons à titre indicatif que le conseil national du bruit a préconisé pour ces arrêtés :
- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Profitez de ces horaires pour tondre votre gazon.

Il reste le gros morceau : **les déchets**. Nous allons être submergés par la société de consommation, prenons garde et basons nous sur ces quelques conseils :
Plus de décharge sauvage près de la SIMET ou derrière le complexe sportif. Ces décharges sont interdites aux ordures ménagères par arrêté préfectoral du 12 juin 1980. Le terrain communal près du terrain de football peut recevoir des remblais de pierre ou de sable, après autorisation du maire pour chaque dépôt.
La société Kraemer de Saint-Avold qui nous enlève les poubelles accepte d'enlever les objets encombrants (portables par 2 hommes) à chaque passage le vendredi matin (uniquement des déchets ménagers).
ALORS PLUS DE DEPOTS AU COIN D'UN BOIS A HAM OU AILLEURS !
Les déchets sont tellement envahissants que même les recyclages et déchetteries risquent à terme d'être débordés. Ce sujet est actuellement à l'étude, voir article du RL du 14.10.90. Monsieur Guido Boutter fait partie d'un groupe de travail qui étudie cette possibilité dans le cadre du SIVOM de Boulay-Bouzonville.
En attendant :
- Déposez votre verre dans la benne près de la mairie. Cette récupération a permis d'en ramasser 25 T en 1989, la recherche contre le cancer a ainsi reçu 33 545 F.
- Monsieur Thiel Patrice, au 2 Impasse des prés, acceptera vos vieux papiers pour le RL et Noël de Joie, uniquement durant cette période vous pourrez y déposer les papiers usagés, ficelés ou dans des cartons.

Nous faisons appel à votre CIVISME pour que notre cadre de vie soit agréable.

La protection de la nature dépend à la fois des hommes de sciences, des gouvernements et de chacun de nous.

AYEZ UN COMPORTEMENT ECOLOGISTE comme ce petit enfant qui, après avoir déballé son bonbon, met le papier dans sa poche...
Il pense à SON AVENIR !

LES TRÉSORS DE LA PETITE SIRENE

© DISNEY

VELO TOUT-TERRAIN
ADULTE "TOUNDRA"
26 pouces, 18 vitesses à indexation, dérailleur Shimano, pédalier plastifié à emmanchement carré, jantes noires, freins cantilever. Existe en version femme.

950 F

GRAZIOLI
Poussette pliante "Ciao", roues pivotantes à l'avant, tissu matelassé imprimé.

99,95 F

TAMASHI WM003
Baladeur K7 autostop, casque ajustable **69 F**

Nous avons commandé des stocks que nous pensons suffisants pour répondre à vos demandes pendant la période de validité du catalogue. Si certains articles devaient manquer malgré nos précautions, nous nous engageons à vous les procurer dans un délai qui ne devrait pas excéder un mois au prix promotion. Pour cela, commandez l'article en utilisant le bon "Garantie Promotion" que vous trouverez à notre bureau d'information. Cette "Garantie Promotion" ne peut s'appliquer ni aux SOLDES, ni aux FINS de SERIES. PRIX VALABLES du 16 NOVEMBRE AU 15 DECEMBRE 1990.

HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87 93 25 11
du lundi au samedi de 9 à 21 h

EUROMARCHE
D'ABORD VOUS RENDRE SERVICE

PARKING GRATUIT · ESSENCE GAZOLE SANS PLOMB · CAFÉTÉRIA SALON DE THÉ · TRAVAUX PHOTO · RETOUCHES GRATUITES · S.A.V. · CB · EUROMARCHE carte d'accès

SATISFAIT OU REMBOURSÉ EUROMARCHE

La Houve et la Cité Canada

Heimatgeschichte

Introduction

Les générations se succèdent, les souvenirs comme les légendes sont immuables.
C'est l'amour de la nouvelle Patrie qui a conduit la plume de l'auteur. Il a voulu rassembler des souvenirs du passé afin qu'ils restent fixés à jamais dans les mémoires. Le passé cultive l'esprit car il s'y reflète une partie de l'histoire culturelle et du développement d'un peuple. Nous y trouvons très souvent les témoignages sur les sentiments de ceux qui ont dû abandonner leur Patrie d'origine pour apporter leur part au développement du bassin houiller.
Que ces quelques lignes puissent sensibiliser les anciens comme les jeunes afin de leur faire aimer notre "chez nous".

La Houve et son histoire

Après les sondages réalisés en 1853-56 sous la direction de l'ingénieur français JACQUOT qui avait la responsabilité de la prospection de tout le bassin houiller, les communes de CREUTZWALD, GUERTING, HAM SOUS VARSBERG, PORCELETTE, DIESEN, FALCK et HARGARTEN AUX MINES furent reliées à la concession dénommée "Société de la Forêt de la Houve".

Pour l'unité d'exploitation de la Houve, 7 puits ont été forés :

Altschacht : Siège 1 la Houve
- Puits 1 Marie. Son forage débuta en 1895 puis fut interrompu jusqu'en 1909 suite à des difficultés liées à de fortes arrivées d'eau.
- Puits 2 Jules. De 1900 à 1909 on y rencon tra les mêmes problèmes qu'au puits 1.

Neuschacht : Siège 2 la Houve
- Puits 3 Uhry en 1908
- Puits 4 en 1922

Stangenschacht : Puits Barrois en 1935

Puits de Vernejoul à Porcelette en 1954
Puits Ouest à Bisten en Lorraine, inauguré en octobre 1990

Actuellement les puits 1, 2, Barrois ne sont plus en service. A la Houve, il a été extrait 911 000 T de charbon en 1930.

Un court aperçu sur la Cité Canada

Les 4 bâtiments collectifs de la **rue du Canada** et les 8 de la **rue de Lorraine**, tout comme les commerces, poussèrent comme des champignons. Ce fut la naissance d'un nouveau quartier après la guerre 1914-1918.
Les 12 maisons avec leurs 24 annexes furent élevées sur la partie Nord-Est du ban de Ham.
Chaque immeuble comprenait 12 appartements, constitués de 2 chambres et 1 cuisine avec eau courante.144 familles, soit près de 600 personnes vivaient là, dans des conditions difficiles car il n'y avait ni buanderie, ni WC, ni salle de bains.

La construction de cette cité de mineurs nécessita une grosse main-d'œuvre. Ainsi immigrèrent des hommes de toutes nationalités, en provenance du bassin de la Ruhr : des Tchèques,

Vorwort

"Es wechseln die Geschlechter, die Erinnerung wie die Sage bleibt sich treu".

Die Liebe zur neuen Heimat ist es, die dem Herausgeber die Feder geführt hat. Er wollte die Erinnerungen zum Fortlebenden sammeln, um in gedachten Sinne zu deren Verbreitung beizutragen. Auch die Vergangenheit hatte einen hohen bildenden Wert. In ihnen spiegelt sich zum Teil die kulturgeschichtliche Entwicklung eines Volkes wieder. Sie geben sehr oft Zeugnis von den Anschauungen und Empfindungen unserer Vorfahren, die aus Bedürfnis ihre Heimat verliessen, und am Aufbau der Kohlenmetropole Lothringens einen grossen Teil beitrugen. Mögen diese Paar Zeilen recht vielen, Alten und Jungen, in Schule und Haus, zur Freude und zu wahrem Nutzen gereichen, sowie in erwünschtem Masse dazu beitragen, verständnisvollen Sinn für die Vergangenheit einer ehemals gebauten Siedlung, und echte Liebe zu unserer heimatlichen Scholle zu wecken !

La Houve und seine Geshichte

Nach den Bohrungen 1853-1856, ausgeführt von französischen Ingenieuren unter der Führung von Ingenieur JACQUOT, der auch die Verantwortung hatte über die Bodenforschung und Schürf arbeiten des gesamten Kohlenbeckens Lothringens.
Folgende Gemeinden waren an diesem Projekt beteiligt, unter den Namen "Société de la Forêt de la Houve" CREUTZWALD, GUERTING, HAM SOUS VARSBERG, PORCELETTE, DIESEN, FALCK und HARGARTEN AUX MINES.

Das Abtäufen der Schächte

Altschacht : - *Schacht 1 Marie 1895 durch Schwierigkeiten unterbrochen und 1909 wieder aufgenommen.*
- *Schacht 2 Jules 1900 die selben Schwierigkeiten wie Schacht Marie bis 1909.*

Neuschacht : - *Schacht 3 Uhry 1908*
- *Schacht 4 1922*

Stangenschacht : - *Schacht Barrois 1935*
- *Schacht De Vernejoul 1954*

Westlicher-Schacht in BISTEN, Oktober 1990 eingeweiht.

Heutzutage sind die Schächte 1, 2 und Barrois ausser Betrieb. Auf La Houve wurden erstmalig im Jahre 1930, 911 000 Tonnen Kohlen gefördet.

Ein kurzer Rückblick in die Cité "Canada"

*Die Kollektivhäuser, 4 in der **rue du Canada** sowie 8 in der **rue de Lorraine** wie auch die Geschäftshäuser wuchsen wie die Pilzen aus dem Boden. Das war, nach dem Weltkrieg 1914-1918, der Grundstein und das Erwachen eines neuen Wohnviertels.*
Auf der nordöstlichen Seite der Hämmer Bannmeile, wo einst Wald und Ackerland waren, wurden die 12 Häuser mit 24 Stallungen gebaut.
In jedem dieser Wohnblöcke gab es 12 Wohnungen, die aus einer Küche mit fliessendem Wasser sowie 2 Zimmern bestanden. Über 600 Bürger verteilt in 144 Familien lebten dort sehr unbequem, da

Hongrois, Yougoslaves, Polonais, tous étaient bilingues et se mirent encore au français. Leurs ascendants habitaient déjà avant la guerre de 14, dans la région industrielle de Westphalie. Tous ces arrivants ne trouvèrent pas immédiatement un emploi à la mine car la Houve était en plein développement. Une grande partie de cette force vive trouva de l'occupation à Creutzwald, où pendant une décade, on confectionnait des moëllons pour la construction des cités.

Des Italiens, spécialistes de la maçonnerie arrivèrent. Une faible partie d'entre eux resta sur place, la majorité d'entre eux trouva une terre d'accueil dans les mines de fer.

Les premières maisons furent construites à Ham, puis à la Cité Maroc et enfin à la Cité Neuland à Creutzwald.

C'est l'employeur qui attribuait les logements :
- Les appartements du rez-de-chaussée étaient réservés aux couples avec 3 enfants ou des familles avec grands-parents ou autres.
- Le premier étage aux couples avec 2 enfants.
- Les chambres mansardées aux couples seuls ou avec 1 enfant. Ces appartements étaient accessoirement loués à des célibataires ou des "pensionnaires" qui n'avaient pas droit au logement des houillères. En principe ils logeaient dans les deux immeubles de la cité Neuland nommés "Schlafhäuser" ou dortoirs qui étaient malheureusement surpeuplés.

Les derniers appartements furent achevés au printemps 1928.

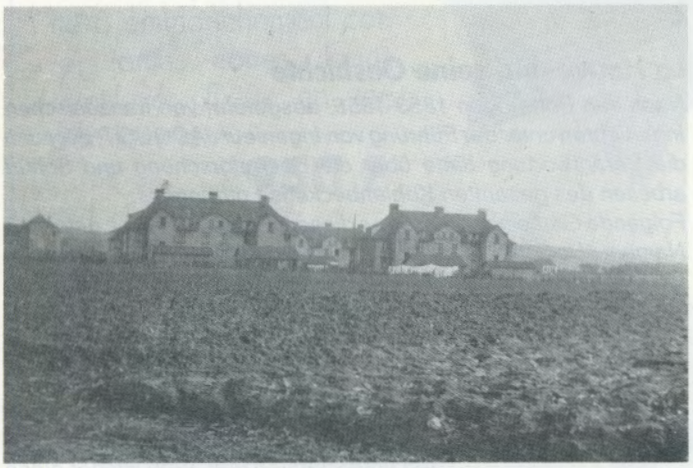

Sur les 30 hectares du "Neugeländ" là où maintenant poussent des broussailles et des pins, s'étendaient jadis des terrains cultivés. A droite sur la photo on aperçoit un petit bois avec une retenue d'eau appelée "Krottenweiher". L'ancien terrain de football du FC Ham se trouvait également dans ce coin. En 1947 on y érigea des baraquements, à l'heure actuelle, c'est l'emplacement des lotissements Genêts et Hof.

La vie quotidienne à la Cité Canada

Durant les années 30, le commerce y était florissant. On y trouvait deux cafés Stein "Stasiak" et Lagrange "Freytag", deux laiteries : Kin et Freytag, la boucherie Schweicher, trois épiceries : Kin, Neri Orsini et l'ECO Marie, le poissonnier Lupfer, la draperie François Dyllong, le débit de tabac Henri Wittman, le coiffeur Albert Münch, le cordonnier Rutinowski, le tailleur Glavac, les fruits et légumes tenus par Marie Noll de Ham centre, les boulangers : Konieczny "Losson" et Weinland. N'oublions pas la brasserie Spingler, le dépôt de bière tenu par Mme Pitanz et pour la livraison de cette bière Klakocer le "Bieraugust".

En 1937, l'année qui suivit la grande crise de 36, les mineurs eurent droit à la semaine de 40 heures et aux congés payés. On acheta des bicyclettes. Sur la photo (page suivante) des dames

Mars 1990, le dernier immeuble avant sa démolition

kein Klosett, Badezimmer, wie auch Waschküche vorhanden waren.

Um den Bau der neuen Bergmannssiedlung zu verwirklichen brauchte man Arbeitskräfte. Sie kamen, die Immigranten, es waren Menschen aus verschiedenen Nationalitäten, aus dem "Kohlenpott" Ruhrgebiet. Tchechen, Ungaren, Jugoslaven und Polen, alle waren zweisprachig und lernten hier noch Französisch. Ihre Vorfahren lebten schon vor dem ersten Weltkrieg im westfählichen Industriegebiet.
Nicht alle Einwanderer hatten eine sofortige Anstellung auf der Zeche bekommen, denn La Houve stand in der Phase seiner Entwicklung.
Ein grosser Teil von diesen neuen Arbeitskräften war bei den Baufirmen in CREUTZWALD beschäftigt, zu bemerken, während über einem Jahrzehnt wurden auf der Cité Neuland die Bausteine angefertigt zum Bau der Häuser.
Die Italiener, Spezialisten im Bauhandwerk sind zugezogen, aber nur eine kleine Zahl von Ihnen blieb hier und wurde später ansässig, der grösste Teil zog ab in das nahegelegene Erzgebiet.
Die ersten Häuser wurden in Ham cité gebaut, anschliessend baute man die Cité Maroc und den restlichen Teil der Cité Neuland.

Das Vergeben der Wohnungen

Nur der Betriebsführer hatte das Recht über die Verteilung der Wohnungen.
Für Ehepaare ab 3 Kindern aufwärts, mit Grosseltern und Familienangehöringen miteinbegriffen die Wohnungen im Erdgeschoss.
Der erste Stock war ab 2 Kindern bestimmt, und die Mansardenwohnung an Eheleute mit einem Kind oder Kinderlose Ehen. Diese Wohnungen des obersten Stockes waren zuzüglich Nistplätze für Junggesellen, "Kostgänger" genannt und auch kein Anrecht hatten auf eine Grubenwohnung. Für Sie waren auf der Cité Neuland die zwei Schlafhäuser bestimmt, aber leider stets überfüllt.
Die letzten Wohnungen wurden im Frühjar 1928 vergeben

Eine Bildaufnahme vom Walde aus gesehen

Wo jetzt Fichten, Sträucher und sonstiges Gehölz die 30 Hectar des Neugelände überwuchern und bis zum Square herangewachsen sind, war einst beackertes Land. Auf dem Bild, rechts zu sehen, das kleine Wäldchen mit dem Wassertümpel, "Krottenweiher" genannt. Am ehemaligen Fussballplatz des FC Ham, wurde Rodeland zum Zwecke der Erbaung einer Barackensiedlung im Jahre 1947 vorbereitet.
Heute stehen auf dem Gebiet die beiden "Lotissements" Genêts und Hof.

Das tägliche leben auf Canada

Das Geschäftsviertel stand in den dreissiger Jahren in voller Blüte.

sur la ligne de départ comme les coureurs du tour de France. Les postes de Radio TSF firent leur apparition, on voit également sur la photo des antennes de 8 à 12 m qui se dressaient dans presque tous les jardins.

Il y eut création de nombreuses associations sportives et culturelles. Le F.C. Ham atteint à l'époque un haut niveau grâce à l'arrivée de nouveaux joueurs de la Cité.

Mariages, baptêmes, communions, enterrements étaient célébrés dans la chapelle Ste Thérèse. L'Eglise St Lambert de Ham centre aurait été trop exigue pour tous les paroissiens de la Cité Canada.

Si à l'époque les places assises n'avaient été attribuées aux enchères, un rapprochement entre le centre et la Cité aurait été plus facile. Aujourd'hui Ham Cité fait partie de la paroisse de la Cité Maroc avec l'Eglise du Christ Roi érigée en 1950.
L'histoire religieuse et communale en a voulu ainsi.

Par l'arrivée de sarrois et autres immigrants, le nombre d'écoliers s'accrut énormément et il a fallu utiliser des appartements des Cités Maroc et Neuland pour en faire des salles de classe.

A Ham Cité on érigea une baraque en bois qui fut partagée entre garçons et filles. Cette baraque abritait plus de 120 enfants avec toutes les classes du préparatoire jusqu'aux fins d'études. On y dispensait également les langues étrangères : l'allemand et le polonais.

Un citoyen qui a vécu cela à partir de 1928.

Es gab zwei Wirtshäuser "Stein" Stasiak, "Lagrange" Freytag, zwei Milchhändler Kin und Freytag, einen Metzger Schweicher, drei Lebensmittelgeschäfte : Kin, Neri Orsini, sowie die ECO Marie, den Fischhändler Lupfer, das Stoffgeschäft François "Dyllong", den Tabakladen Wittman Henri, den Friseur Münch Albert, die Schusterei Rutinowski, die Schneiderei Glavac, Obst und Gemüsehandel die Noll Marie aus dem Zentrum Ham, und für das tägliche Brot sorgten "Konieczny" Losson sowie Weinland. Vergessen wir nicht die Bierstube Spingler, wie auch die Bierbude der Frau Pitanz, und für den Bierverlag Klakocer der "Bieraugust".

1937, ein Jahr nach der grossen Krise von 1936, wurde den Bergleuten der Urlaub sowie die 40 Stundenwoche anerkannt. Fahrräder wurden gekauft, auf dem Bild, eine Gruppenaufnahme der Damen vor dem Start, folgen des beliebten Radrennens der Herren (Tour de France).
Die Radioapparate machten ihren Einzug und verdrängten die Grammophone, im Bild selbst sieht man 8 bis 12 Meter hohe Radioantennen die im jedem Garten standen.

Sportverreine aller Arten, Gesangverreine wie auch Kulturverreine wurden damals gegründet.
Der FC Ham hatte seinen höchsten Stand erreicht durch die Aufnahme neuer Fussballer aus der Cité.

Eheschliessung, Taufe, Kommunion und Sterbefälle, für diese Zeremonien war die St-Theresien Kapelle zuständig. Für die Bürger von der Cité Canada, war in der St-Lambert Kirche, im Zentrum von Ham, nicht genügend Platz vorhanden. Hätte man damals die Sitzplätze in dieser Kirche nicht versteigert, wäre schliesslich eine Annäherung zwischen den Bürgern des Ortes, wie auch aus der Cité ermöglicht worden. Heute gehört Ham Cité zur Pfarrei der Christ-Königskirche von Cité Maroc, die im Jahre 1950 gebaut wurde. Es soll keine Kritik sein aber die kommunale und kirchliche Geschichte wollte es nicht anders.

Sprichwort

"Für all und jeden kam die Schule 8 Jahre lang, es war nicht leicht. Zuerst mit Bangen doch dann mit Freuden hat jeder einst sein Ziel erreicht". Durch die Immigration der neuen Bewohner verstärkt durch das Kommen der Saarfranzosen, wurde etwas wichtiges vergessen. Nämlich, es waren keine Schulklassen vorhanden, Wohnblöcke mussten eiligst getrennt werden im Erdgeschoss der Häuser von Cité Maroc und Neuland. In Ham Cité wurde eine Baracke hingestellt, eine Hälfte für die Mädchen, die andere für die Buben. Diese Baracke besuchten über 120 Kinder. Vier bis fünf Jahrgänge in einer Klasse vom A, B, C bis zum Grundschulabschlusszeugnis. Dazu sind noch die Fremdsprachen in Deutsch und Polnisch gelernt worden.

Ein Bürger der das alles ab 1928 miterlebt hat .

TABAC
JOURNAUX - LOTO - BAZAR
G. PESNEC
6, rue de Ham - Tél. 87.93.08.69
57880 HAM-sous-VARSBERG

QUINCAILLERIE
GULDNER

3, rue de Carling
57150 CREUTZWALD
Fer - Sanitaire - Arts-ménagers
Outillage à main et électrique - Cadeaux
Echelle "centaure" - Câbes et accessoires electriques

La Vie Associative

Les activités des associations représentent une large part de la vie du village. Chacun connaît les difficultés rencontrées par les groupements de bénévoles. Pour permettre aux associations de s'exprimer, nous leur avons ouvert les pages de ce bulletin.
C'est une expérience à laquelle nous souhaitons longue vie !

Chorale paroissiale Sainte Cécile

Avec son président, Monsieur François URBAYS, cette chorale a comme vocation première, la tâche d'animer tous les offices religieux. Placée sous la direction de Monsieur BOUTTER Guido, elle a organisé la fête de la musique le 21 juin 1990 avec le concours du "Chœur d'Hommes". Elle a également œuvré à l'occasion de la kermesse paroissiale et a contribué au succès de cette manifestation par des chants de circonstance.

Chœur d'Hommes

Fort d'une vingtaine de membres, aimant chanter, ce chœur d'hommes a été créé en octobre 1988 avec Monsieur Albert DORKEL comme président. Dirigée par Monsieur Guido BOUTTER, cette chorale a prêté son concours à la fête des Anciens en 1989. Elle a organisée conjointement avec la chorale Sainte Cécile, la Fête de la Musique au mois de juin 1990 et a participé à la kermesse paroissiale.

Amicale "Les Amis de Lussac"

Quarante ans après les hostilités, des liens d'amitiés ont été tissés depuis 1978 entre notre commune et celle de LUSSAC-LES-CHATEAUX, dans la Vienne. Cette ville, faut-il le rappeler, a hébergé les habitants de HAM en 1939.
Jusqu'à présent toutes les rencontres étaient organisées, tant à LUSSAC qu'à HAM par les conseillers municipaux des deux communes. Depuis 1989 ont été créées des amicales : celle de LUSSAC, "Les Amis de Ham", présidée par Monsieur J. Claude COUTURIER, celle de HAM, "Les Amis de Lussac" présidée par Monsieur François URBAYS. Les relations et les échanges entre les deux communes ont pour but de fortifier les liens d'amitié tissés en 1940 et surtout depuis 1978.

A.P.E.H.V.

Vous connaissez ?
Créée le 6 mars 1987, cette Amicale des Parents d'Elèves et des Enseignants de Ham sous Varsberg a pour objet d'améliorer les conditions de travail et de formation des élèves des écoles primaires et maternelles du village.
Tout parent d'un enfant inscrit à l'une des écoles du premier cycle est membre de l'Amicale. Aucune cotisation n'est réclamée.

Le comité de direction est composé comme suit :
- 6 parents d'élèves élus lors de l'assemblée générale,
- 5 membres de droit (représentant les différentes écoles).
- pour 1990 : Président Monsieur J. Marc LANCELOT

Afin de recueillir les fond nécessaires pour atteindre nos objectifs, nous organisons chaque année une fête scolaire. Le bilan de ces quatre dernières années :

1987 : 1000 F par classe soit 12 000 F de participation aux différentes activités éducatives
1988 : 1 300 F par classe soit 15 600 F de subvention (voyages, mezzanine à l'école maternelle des Genêts) achat de papier pour la reprographie (documents pédagogiques distribués à nos enfants)
1989 : Achat de trois magnétoscopes et d'un caméscope pour un total de 27 381 F ainsi que le papier nécessaire aux photocopies distribuées aux élèves
1990 : Projet de construction de bibliothèques dans les différentes écoles. Un budget de 18 000 F y sera consacré.

Nos enfants grandissent ! Pensez à prendre la relève lors de notre prochaine assemblée générale du 18 janvier 1991.
Notre prochaine fête de fin d'année scolaire étant prévue le 9 juin 1991 nous espérons que notre appel sera entendu à temps par tous les volontaires.

Club Canin

L'association cynophile présidée par Monsieur Roland SCHMITT, a pour vocation d'entraîner des chiens de concours (programme français, brevet de chien de défense et de police, et de concours en ring).
Le club donne la priorité aux conducteurs participant à ces concours, mais accepte un certain nombre de personnes désirant éduquer leur chien par satisfaction personnelle (ex. : obéissance, garde, défense).
L'association est affiliée à la commission d'utilisation de la canine de l'Est. Pour cela elle devait présenter deux chiens en ring échelon 2 à plus de 200 points. Ce qui représente plusieurs années de travail. L'association cynophile de Ham sous Varsberg présente depuis plusieurs années consécutives des chiens de différentes races à des niveaux de concours élevés.

Sapeurs-Pompiers

Le corps local de première intervention se compose de 14 membres actifs.
- 1 Sous-Lieutenant Chef de corps, Monsieur Marcel PETAIN
- 3 Caporaux
- 10 Sapeurs dont 1 première classe.

Bien que faisant partie d'un corps de première intervention, leur instruction est la même que celle de leurs collègues du centre de secours de Creutzwald. Divers stages et examens clôturent leur formation (brevet national de secourisme, spécialement en réanimation, secours routier, anti-pollution, etc...).
Le nombre de sorties pour l'année en cours est de 69. Ces interventions sont variées, d'où une formation approfondie et des recyclages toujours renouvelés (tempête, canalisations bouchées, sauvetage d'animal en péril, feux de friches, de forêt ou de maison, destruction de nids de guêpes ou de frelons, premiers soins aux blessés, recherche de personne disparue, assistance en cas de malaise, etc...).

Club Tricot

Le 26 septembre 1990, le Club Tricot de HAM a tenu sa première Assemblée Générale, sous la direction de Madame Liliane SCHLOSSER, présidente.

Société des Mineurs (RL)

Le club compte de nombreuses adhérentes qui se retrouvent 2 fois par semaine dans le cadre de leurs activités : le tricot main, machine, crochet, broderie, le tout dans la bonne humeur et la bonne entente.
C'est avec un franc succès que les dames du club ont organisé un défilé de mode dans la rue de l'Eglise et plusieurs artisans des alentours en ont profité pour exposer leurs réalisations. Elles ont également participé à l'animation de la kermesse de notre ville. Par ailleurs, le Club Tricot accueille avec plaisir, tout nouveau membre, même débutant.

Anciens combattants

Le groupement des Anciens Combattants de Ham sous Varsberg compte 35 membres actifs.
Le comité directeur composé de 8 membres est présidé par Monsieur Gilbert ALBRECHT. Porte drapeau en tête, ils assistent régulièrement à la commémoration du II novembre.

Jeunesse de Ham

L'association "Jeunesse de Ham" a vu le jour fin 1989 à l'initiative de quelques jeunes. Elle compte actuellement 20 membres. Ce nombre peu élevé de participants est sans doute dû à l'absence de véritable local de réunion.
Néanmoins, des activités ont eu lieu en 1990 : une soirée disco dans la salle des fêtes, une sortie à la patinoire de Metz (50 participants), une sortie à l'Aquadrome (50 participants) et un tremplin Rock qui a drainé près de mille personnes.
Pour l'année prochaine, les mêmes activités seront proposées avec en plus, si le temps le permet une journée à la neige.
Pour tous renseignements et inscription au club, s'adresser auprès du Président Sylvain SKRABER, 89 rue de la Gare à Ham sous Varsberg.

Twirling-Club

Une association de Twirling vient d'être créée à Ham sous Varsberg.
Ce sport, peu connu du grand public, se développe très rapidement dans notre région et particulièrement en Moselle-Est.
De l'anglais "Twirl" faire tourner, il s'agit tout simplement d'un club de majorettes qui va s'entraîner pour le moment dans la salle paroissiale.

Pour tout renseignement s'adresser à la Présidente Mme Josiane WOLOSZYN.

Société des Mineurs et Travailleurs de Ham sous Varsberg

La société des Mineurs de Ham sous Varsberg est née avec l'exploitation des puits de la Houve au début de ce siècle, par la volonté de quelques hommes soucieux de l'esprit d'entraide et de franche et bonne camaraderie.

Elle s'est développée peu à peu pour faire un bel ensemble qui participa à toutes les cérémonies et manifestations locales et régionales. Interrompue et dissoute par l'occupant pendant la 2° guerre mondiale, elle s'est reconstituée dès la fin des hostilités et a continué à œuvrer et à rendre présente cette camaraderie et entraide si appréciées dans nos villes et cités minières.
Après une dizaine d'années d'inactivité et d'absence de la vie associative locale et régionale, quelques "jeunes retraités" ont repris le flambeau. A cause du déclin de l'activité minière, de l'installation d'entreprises privées dans le secteur et pour permettre l'adhésion des personnes travaillant hors mines, nous avons décidé de nous nommer Société des Mineurs et Travailleurs de Ham sous Varsberg dont les nouveaux statuts ont été déposés et inscrits au tribunal de Boulay le 11 juillet 1988.
Notre société a participé depuis 2 ans à de nombreuses manifestations à l'extérieur : anniversaires de Sociétés sœurs à Creutzwald, Rémering, Diesen, Morsbach, à la rencontre internationale des mineurs et sidérurgistes de SAR-LOR-LUX à KAYL au Luxembourg, à la messe pour les victimes du travail célébrée par l'Evêque de Metz dans la cathédrale, à la journée commémorative des victimes de la mine à Forbach ainsi qu'à toutes les manifestations locales.
Chaque année nous organisons une sortie pédestre dans les forêts des environs, avec la participation de nombreux amateurs de promenades de Ham et des alentours. Ces sorties sont très prisées.
La Société des Mineurs et Travailleurs de Ham sous Varsberg est ouverte à toutes et à tous.
Les réunions ont lieu tous les deux mois et seront annoncées dans la presse.
Le Président : Monsieur Théodore SCHNEIDER.

U.S.E.P.

Créée en 1980 par une équipe d'instituteurs bénévoles, elle regroupe les associations sportives USEP de Guerting, Varsberg, Porcelette, Diesen et Ham.
Sous la direction de son Président Monsieur J. Claude DYLLONG, elle organise chaque trimestre des rencontres sportives entre les classes des différentes écoles.

1e Trimestre :	les 10 et 11 décembre 1989 Sports collectifs à Ham Endurance à Porcelette
2e Trimestre :	les 8 et 9 avril 1990 Cross à Varsberg
3e Trimestre :	les 24 et 25 juin 1990 Athlétisme à Ham

Judo Club Budo-Kay

Le Judo Club (RL)

Le Judo Club de Ham avec son Président Monsieur René THOMAS compte 126 licenciés dont 101 jeunes, 16 ceintures noires dont une 4° dan et trois 3° dan.
Classement officiel de la Fédération de Judo en Moselle année 89/90 : 6° sur 125 clubs avec 254 points.
Au chapitre compétition, le Judo Club de Ham a effectué 72 déplacements au niveau départemental, inter-régional et national.

Les résultats individuels :

Chez les filles :	3 championnes de Moselle 1 championne de Lorraine
Chez les garçons :	2 champions de Moselle 1 champion de Lorraine
En corpos :	4 champions de Lorraine 2 vice-champions de France

Les résultats par équipes :

Ecole de Judo :	1° sur 48 équipes engagées
Benjamins :	5° sur 30 équipes engagées
Minimes :	Champion de Moselle
Cadets :	Eliminés en 1/2 finale
Juniors :	Eliminés en 1/2 finale
Séniors :	2° de la coupe de Lorraine

Les Samouraïs (concernent les poussins, benjamins, minimes), le Judo Club de Ham termine 1° sur 8 équipes avec 52 médailles.

Football Club

Le F.C. Ham, club sportif le plus ancien de la localité, présidé par Monsieur Roger FILLER, compte actuellement près de 120 licenciés.
Grâce au dévouement de nombreux bénévoles, toutes les catégories sont représentées : Débutants, Poussins, Pupilles, Minimes, Cadets, Juniors, Séniors. Toutes ces équipes sont encadrées par de fervents et sympathisants ne rechignant jamais à la tâche...
1990 : DATE HISTORIQUE... dans les annales du Football Club de Ham, l'équipe fanion a rejoint nombre de "gros bras" du bassin houiller en 1° Division.
Tout ce bénévolat ne se retrouve pas uniquement dans la pratique et l'encadrement mais encore dans le souci d'améliorer les importantes installations mises à la disposition du club par la Municipalité : comme par exemple la construction de la tribune. Le F.C. Ham tient également à remercier tous ses sponsors et invite toutes les bonnes volontés à rejoindre ses rangs.

A.S.G.H.

L'association Sportive du Gymnase de Ham, dirigée par son Président Monsieur Raymond SIKORSKI, compte quatre clubs avec un effectif total de 236 membres. Si les clubs **Volley, Gymnastique, Yoga** sont des sections sportives de loisirs et détente, il n'en est pas de même pour le **Club Tennis**, le plus important avec 193 membres.
Pour l'année 1990 :
21 classés de 30/4 à 15/5
4 équipes en championnat de Lorraine :
- 1 équipe Dames en 3° Division
- 1 équipe Messieurs en 4° Division
- 2 équipes Messieurs en 6° Division

3 équipes en championnat de Lorraine Minimes.
L'école de tennis avec ses 52 jeunes représente l'avenir du club. Néanmoins, tous les membres du Club Tennis ne pratiquent pas la compétition et c'est pourquoi le club se fait un devoir d'assurer une coexistence harmonieuse entre la compétition et le tennis loisirs. Le club fonctionne dans les meilleures conditions grâce au nombre important de licenciés, à son école de tennis et à ses résultats sportifs. Si vous désirez nous rejoindre, dans l'une ou l'autre des activités, nous sommes à votre disposition.

Animation estivale Tennis (RL)

Les petits footballeurs (RL)

Etat Civil

Naissances

ACCARDO Vincent Jacky (28.02.89)
AKYOL Suzan (28.07.89)
BERVILLER Alan (01.08.89)
BORGHINI Loïc Désiré (07.05.89)
DEUTSCH Cédric (11.09.89)
DE VITO Matthieu Denis (03.02.89)
DOHR Jérémy Lucien (27.03.89)
GALLO Vincenzo (31.01.89)
GRUNIG Jonathan (04.02.89)
GRZEGORCZYK Marine (10.08.89)
GULDNER Sarah (17.12.89)
HALBAJ Karim (19.06.89)
HOEFFEL Constance Julie (15.04.89)
KNAFF Elodie (05.09.89)

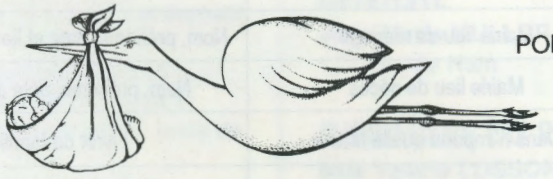

KOERNER Gilles (14.12.89)
MAILLARD Laura Gisèle (15.05.89)
MAUER Ingrid (12.01.89)
MOELLER Cindy (20.09.89)
MONICO Mylène (14.08.89)
POPIELA Cécile Sabine Raphaëlle (27.09.89)
QUARTO Carlo (18.09.89)
RESLINGER Loïc (15.11.89)
RESLINGER Mélanie (15.11.89)
ROLLES Thomas Louis (14.08.89)
RUFFING Christine (16.08.89)
SAKIC Pierre François Joseph (13.08.89)
VAROQUI Audrey (23.12.89)
WEYRATH Stephan (11.05.89)

Mariages

ARQUER Corinne Isabelle et GOMEZ Claude (29.07.89)
BEHRINS Nicole et HELSTROFFER Jean-Jacques (18.08.89)
DULME Chantal et KULAS André Daniel (26.08.89)
LARCHER J-Luc Claude et ZIEGER Marie Angèle (17.06.89)
LEMOINE Martine J. Lucie et PTAK Robert Stephan (22.11.89)
MOUCHOT Marie-Thérèse et WEBER Adrien (22.07.89)
QUARTO Pierre et SCHIFFER Sandra (15.07.89)
SOUILLAC Hervé Alphonse et SPEICHER Martine (25.11.89)

Noces de diamant

DZIAMSKI Jean et MEJSNEROWSKI Sophie (19.04.1930)

Décès

BASTIAN Odile Joséphine (28.10.89)
DORKEL Aloys (31.10.89)
GENEVAUX Roland Edmond (11.02.89)
GRZEGORCZYK Léon Eugène (08.04.89)
LALLEMAND Jean (27.04.89)
LEVICKI Jean (05.04.89)
LEYER Catherine (18.07.89)
MOREL Anne Joséphine (16.05.89)
MULLER Anne (08.04.89)
OULERICH Jeanne (11.11.89)
PESNEC Antoine (11.12.89)
ROBINET Edmond (29.06.89)
ROEDEL Reinhold (14.12.89)
ROFFE Marie (06.11.89)
SCHLOSSER Nicolas Mathias (20.11.89)
WEBER Alexis Joseph (12.04.89)
WEBER François (11.04.89)
WITTMANN Charles Henri (08.07.89)
WOLF Rose-Marie Augustine (07.09.89)
WROBEL Bernard (08.10.89)

TABAC - PRESSE
DROGUERIE - PAPETERIE
YVONNE
17, rue Principale
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.82.53.38

Boulangerie - Epicerie
WEINLAND Frères
14, rue Principale
57880 HAM-SOUS-VARSBERG
Tél. 87.93.06.59

Guide des Démarches Administratives

PIECE DESIREE	OU S'ADRESSER	PIECE A FOURNIR	MODE DE REGLEMENT
EXTRAIT DE NAISSANCE	Mairie lieu de naissance	Indication des noms, prénoms, date de naissance	Gratuit (enveloppe timbrée)
EXTRAIT DE MARIAGE	Mairie lieu de mariage	Nom, prénoms, date et lieu de mariage	Gratuit (enveloppe timbrée)
EXTRAIT DE DECES	Mairie lieu de décès	Nom, prénoms, date du décès	Gratuit (enveloppe timbrée)
FICHE D'ETAT CIVIL	Dans n'importe quelle Mairie	Livret de famille	Gratuit
FICHE D'ETAT CIVIL NATIONALITE FRANÇAISE	Mairie du domicile	Carte Nationale d'identité française	Gratuit
DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE	Mairie du domicile	Noms, prénoms, date du mariage	Gratuit
CASIER JUDICIAIRE	Casier Judiciaire 44079 NANTES	Fiche individuelle d'Etat civil	Gratuit (enveloppe timbrée)
CARTE NATIONALE D'IDENTITE (valable 10 ans) (Pour une première demande ou en cas de perte et vol)	Mairie du domicile Délai délivrance 15 jours	2 photos - livret de famille ancienne carte - justification domicile + extrait de naissance	Timbre fiscal à 115 F
PASSEPORT FRANÇAIS (valable 5 ans)	Mairie domicile Délai 15 jours	2 photos - Carte d'identité justificatif domicile + photocopie C.N.I.	Timbre fiscal à 350 F
DUPLICATA PERMIS DE CONDUIRE	Retirer mairie imprimé puis s'adresser à la Sous-Préfecture	Liste des pièces à fournir dans l'imprimé	Se renseigner à la Sous-Préfecture
CARTES GRISES	Préfecture et Sous-Préfecture	Se renseigner à la Mairie	Dossier déposé en mairie
CARTE D'ELECTEUR	Mairie du domicile inscription pour l'année suivante	Justificatif domicile Carte Nationale d'identité ou passeport	Gratuit
COPIE CONFORME	Mairie	Original et photocopie du document	Gratuit
LEGALISATION SIGNATURE	Mairie domicile	Il faut signer en présence de l'employé mairie - Pièce d'identité	Gratuit
PERMIS DE CHASSE	Mairie domicile	2 photos - 1 attestation assurance Attestation réussite examen Autorisation	Permis national : 684 F Permis départemental : 170 F 140 F : timbre du Crédit Agricole
Pour les mineurs	A la perception pour retrait permis	Prix sujet à modification en cours d'année	

DES FLEURS DANS LE MONDE ENTIER
Interflora
FLEUROP

INTERFLORA

JUMBO FLEURS
MARTINE

Centre commercial
EUROMARCHE

Tél. 87.93.31.30
57880 HAM-sous-VARSBERG

Boulangerie
MARGEOTTE

1, rue de la Gare
57880 HAM-sous-VARSBERG
Tél. 87.82.40.48

Guide des Services

MAIRIE

3, rue du Ruisseau **Tél. 87.93.02.10**
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
M. Gilbert ALBRECHT, Secrétaire Général
Mme Gilda SCHMITT, Rédacteur.
Les permanences en mairie :
M. Joseph ALBRECHT, Maire : mardi de 17 h à 18 h et samedi de 10 h à 11 h.
M. Guido BOUTTER, Adjoint : lundi et jeudi de 17 h à 18 h
M. Christian DONADEL, Adjoint : mercredi de 17 h à 18 h
M. Raymond SIKORSKI, Adjoint : samedi tous les 15 jours de 10 h 30 à 11 h 30
M. François URBAYS, Adjoint : vendredi de 17 h à 18 h
Services techniques : M. Antoine DOHR Adjoint et **M. Erwin SKWERES** Adjoint.

P.T.T.

37, rue de la Gare **Tél. 87.93.02.00**
Horaires d'ouverture des guichets :
- du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
- samedi : de 9 h à 12 h.

SAPEURS POMPIERS

HAM SOUS VARSBERG (Chef de Corps) **Tél. 87.82.30.92**
CREUTZWALD **Tél. 87.93.04.15**

GENDARMERIE

Rue de la Gare - CREUTZWALD **Tél. 87.93.00.02**

MEDECINS DU REGIME GENERAL

Dr Claude ALBRECHT Tél. cabinet **87.93.43.61**
Tél. domicile **87.82.31.00**

Consultations : 19, rue de Ham
lundi, mercredi, vendredi de 8 h à 12 h
mardi, jeudi de 14 h à 18 h
un samedi sur deux de 8 h à 12 h

Dr Gustave ROLLES Tél. cabinet **87.93.43.61**
Tél. domicile **87.93.27.21**

Consultations : 19, rue de Ham
mardi, jeudi de 8 h à 12 h
lundi, mercredi, vendredi de 14 h à 18 h
un samedi sur deux de 8 h à 12 h

MEDECIN DU REGIME MINIER

Dr Gilbert SPRUNCK Tél. cabinet **87.93.11.33**
Tél. domicile **87.93.11.33**

Consultations : 101, rue de Ham

DENTISTE

Jean-Marie MULLER **Tél. 87.82.24.78**
117, rue de Ham

INFIRMIERE DU REGIME GENERAL

Mlle Valérie LOSSON **Tél. 87.82.56.01**

PHARMACIE

BAUE - 10, rue de Creutzwald **Tél. 87.93.06.38**

AMBULANCES

THIERRY - 20, rue Abbé Cavélius **Tél. 87.93.01.60**
KIN - 23, rue de Ham **Tél. 87.82.63.10**

TAXI - THIERRY **Tél. 87.82.37.52**

E.D.F - G.D.F. **Tél. 87.57.36.06 - 87.57.35.87**

SERVICE DES EAUX **Tél. 87.93.06.72**

ECOLES

Ecole Maternelle
Rue de Creutzwald **Tél. 87.82.19.08**
du Centre, rue de la Forêt **Tél. 87.93.08.36**
Ecole Mixte II : rue Principale **Tél. 87.82.00.54**
Ecole Mixte I : rue du Ruisseau **Tél. 87.93.02.10**
Groupe Scolaire des Genêts : rue de Creutz. **Tél. 87.93.07.18**
Collège Mixte "Bergpfad" **Tél. 87.93.09.29**
GRETA - Formation Continue **Tél. 87.82.27.74**

PAROISSES

Ham Centre : Abbé GUERBER - Presbytère **Tél. 87.93.02.31**
Christ-Roi : Abbé MARIANI **Tél. 87.93.00.27**

CREDIT MUTUEL - 27A, rue de la Gare **Tél. 87.93.02.03**

LISTE DES ASSOCIATIONS DE HAM-SOUS-VARSBERG

Anciens combattants (Gilbert ALBRECHT)	**Tél. 87.93.64.34**
Ass. Sportive du Gymnase de Ham (Raymond SIKORSKI)	**Tél. 87.93.08.81**
Chœur d'Hommes (Albert DORKEL)	**Tél. 87.93.69.83**
Chorale Paroissiale Ste Cécile (François URBAYS)	**Tél. 87.93.57.77**
Club Canin (Roland SCHMITT)	**Tél. 87.82.57.57**
Club des Jeunes (Sylvain SKRABER)	**Tél. 87.82.23.36**
Club Epargne "Les Fauchés" (J. Claude BOUR)	**Tél. 87.93.58.24**
Club Epargne "Les Hamsters" (François DOHR)	**Tél. 87.93.64.96**
Club Tricot (Liliane SCHLOSSER)	**Tél. 87.93.21.43 ou 87.82.10.20**
Football Club de Ham (Roger FILLER)	**Tél. 87.93.60.45**
Judo Club (René THOMAS)	**Tél. 87.93.14.82**
Sapeurs Pompiers (Marcel PETAIN)	**Tél. 87.82.30.92**
Société des Mineurs et Travailleurs (Théo SCHNEIDER)	**Tél. 87.93.74.87**
Sporting Club Cité Maroc (Roland BIETTE)	**Tél. 87.93.44.04**
Twirling Club (Josiane WOLOSZYN)	**Tél. 87.93.44.71**
U.S.E.P. (Jean-Claude DYLLONG)	**Tél. 87.93.70.51**
Amicale des Amis de Lussac (François URBAYS)	**Tél. 87.93.57.77**
Amicale des Parents et Enseignants (J. Marc LANCELOT)	**Tél. 87.93.75.30**
Amicale des Sapeurs Pompiers (Raphaël TERLIZZI)	**Tél. 87.93.78.64**

Crédit Mutuel

HAM-SOUS-VARSBERG
BISTEN et VARSBERG

27A, rue de la Gare - Tél. 87.93.02.03

"J'ai trouvé la banque à qui parler"

OUVERTURE DES GUICHETS :
- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 8 h 30 à 14 h

Vos revenus et salaires virés au Crédit Mutuel serviront à régler vos dépenses et redevances : Tél. - E.D.F. - EAU - LOYER - Etc...

Faites confiance au Crédit Mutuel pour vos dépôts il vous fera confiance pour vos prêts

A VOTRE DISPOSITION :

COMPTES COURANTS - DEPOTS - COMPTES ACTIFS
LIVRETS D'EPARGNE - EPARGNE LOGEMENT
CARTES
PRETS
CONSEILS FISCAUX (bilan fiscal informatisé)
PLACEMENTS (bourse, etc...)
ASSURANCES
VOYAGES

18 353 - IMPRIMERIE Libr. LOUIS ET Cie - 57220 BOULAY